

# Les dérives identitaires

Identités et discriminations

**Papiers libres 2005**  
dossier pédagogique pour le secondaire



 **Amnesty International**

**Courrier**  
INTERNATIONAL

Amnesty International - 9, Rue Berckmans - 1060 Bruxelles  
tel. 02/538 81 77 - fax. 02/537 37 29 - [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be)  
[aibf@aibf.be](mailto:aibf@aibf.be) - Compte 001-0520520-94

## Introduction générale

### I. Les auteurs de violences et de discriminations :

1. Quand les identités explosent
2. Des dérives identitaires au terrorisme
3. Les réponses au terrorisme
4. Analyse du terrorisme islamiste international
5. Les systèmes discriminatoires
6. Les idéologies politiques extrémistes

### II. Les groupes victimes de discriminations

1. Discrimination raciale
2. Croyances et religions
3. Les réfugiés et les immigrés
4. Discriminations et pauvreté
5. Le genre : la question hommes/femmes
6. L'orientation sexuelle
7. Handicap et maladie
8. L'âge un critère de discrimination
9. Discrimination selon le physique
10. Le prisonnier, un statut particulier

### III. Les grands débats / Quelles solutions ?

1. La multiculturalité
2. La discrimination positive

### Conclusion

**Remerciements:** Ce dossier a été réalisé par Julie Gruchy, Roland d'Hoop et Céline Landuyt. Nous remercions pour leur soutien et leurs conseils : Estelle Dubost, Isabelle Duroy, Florence Fifi, Philippe Hensmans, Annie Lamontagne, Tanguy Pinxteren, Luc Roger, Rachid Satti, Althea Williams.

**Couverture :** dessin de Charley Case paru dans la revue *Kafka*, éditée par le Goethe Institut, 2002.

**Mise en page :** Vincent Riffart et Valérie Bodart

# INTRODUCTION GENERALE

## **Identités et discriminations: un cocktail explosif!**

7 juillet 2005: un nouvel attentat revendiqué par une mouvance d'Al-Qaïda tue plus de cinquante personnes à Londres. L'émotion est immense, on se pose à nouveau les mêmes questions, déjà entendues après le 11 septembre ou après les attentats de Madrid: qui a intérêt à provoquer cela, pourquoi, comment éviter que cela ne recommence?...

La police ne tarde pas à arrêter des suspects, pendant que certains hommes politiques cherchent à se faire une popularité en se montrant plus intransigeants que leurs collègues. Le porte-parole du parti conservateur britannique n'y va pas par quatre chemins: «S'ils n'aiment pas notre façon de vivre, il y a un remède simple: qu'ils aillent dans un autre pays, qu'ils sortent!» Un responsable de la police déclare de son côté qu'il ne va pas perdre son temps à contrôler des «Blancs», alors que les suspects sont à rechercher dans la population immigrée. Un de ces fameux «suspects» est abattu de huit balles dans la tête par la police britannique à bout portant. Contrairement aux dépositions de la police, les images vidéo ont prouvé qu'il ne s'était pas enfui.

Il était Brésilien et n'avait rien à voir avec les attentats. Ce qui est sûr, c'est que ce genre de bavure ne calme pas les tensions entre communautés.

Les incidents racistes, particulièrement contre les musulmans, ont augmenté de 600% à Londres pendant les premières semaines après les attaques, par rapport à juillet 2004. Agressions verbales, bombes incendiaires contre les mosquées, intimidations... Résultat: les communautés musulmanes se terrent dans leurs maisons, ont peur de sortir, restent entre eux... Une réaction à l'opposé de l'appel gouvernemental, qui a explicitement demandé à la communauté musulmane de se lier davantage au reste de la société.

Ce qui se passe en Grande-Bretagne pourrait arriver en Belgique et dans d'autres pays européens, même si notre pays n'a pas été touché par un attentat revendiqué par Al-Qaïda. Il semble que le cercle vicieux de la violence se propage comme une onde négative, répercutée par la rumeur et les idées simplistes... Une violence qui tue, mais qui cause aussi beaucoup de dégâts dans les esprits. Une violence qui n'épargne pas les jeunes et les écoles, où les incidents racistes se multiplient depuis les attentats du 11 septembre.

Comment en est-on arrivé là? Est-il encore possible de vivre ensemble, dans une société multiculturelle? Comment surgit la violence? Comment se forment les identités, les opinions, les préjugés?

Après avoir abordé les auteurs de violences et de discriminations, nous nous intéresserons aux groupes qui en sont victimes, dans toute leur diversité: que les violences et les discriminations soient basées sur la «race» ou l'ethnie, sur le genre ou l'orientation sexuelle, sur l'âge ou le statut social, sur les croyances ou les religions, sur le fait d'avoir fait de la prison, les discriminations sont toujours à dénoncer, car elles sont porteuses de violence et d'exclusion...

C'est toujours dans les périodes de peur ou d'insécurité que les opinions racistes, les préjugés de toutes sortes et les attitudes de rejet s'expriment avec le plus de violence, comme si les garde-fous traditionnels se relâchaient... À nous tous, enseignants, associations, éducateurs, mais aussi simples citoyens, d'essayer de prévenir cette violence et de travailler pour une société plus respectueuse des droits fondamentaux de chacun. Nous espérons que ce dossier pourra vous aider dans cette tâche.

Roland d'Hoop

# PREMIÈRE PARTIE : LES AUTEURS DE VIOLENCES ET DE DISCRIMINATIONS

## I.1. QUAND LES IDENTITÉS EXPLOSENT

L'identité n'est pas une notion simple, elle recouvre des domaines très vastes que l'on ne peut pas catégoriser facilement.

Dans son livre *«Les identités meurtrières»*<sup>1</sup>, Amin Maalouf émet l'idée que chacun est constitué d'une foule d'éléments visibles et cachés. Même si nous les vivons comme un tout, chaque élément a une importance différente selon la situation dans laquelle se trouve la personne à un moment donné de sa vie. Par exemple un Belge se dira Wallon, Bruxellois ou Flamand sur le territoire belge, mais se considèrera souvent comme Belge ou Européen à l'étranger.

Une façon d'appréhender la notion d'identité est de s'imaginer comme un oignon, chaque couche de celui-ci correspondant à un aspect différent de son identité. Nous pouvons nous définir en fonction du rôle que nous jouons dans la société (étudiant, boulanger), de nos choix (choix de musiques, d'opinions politiques), de l'endroit où l'on vit ou de celui où on a vécu (campagne, ville), du fait d'appartenir ou non à une minorité ou à un groupe opprimé (femme, homosexuel, immigré), de notre identité sexuelle, de nos croyances, etc.

L'identité n'est pas une chose donnée à la naissance pour toute la vie, mais quelque chose qui se construit et se transforme petit à petit. Même certains traits de l'identité reçus à la naissance, comme la couleur de la peau ou le sexe, n'ont pas le même sens selon l'endroit où l'on naît. Naître Noir en Afrique du Sud au moment de l'apartheid (nous expliquons ce terme dans le chapitre I. 5) ou dans un pays européen n'aura pas le même impact sur l'identité, de même que naître femme en Afghanistan ou à Hollywood par exemple.

Mais l'identité n'a pas qu'une dimension individuelle, l'identité s'inscrit également dans une dimension collective, chacun ayant besoin d'appartenir à un groupe ou de faire référence à un groupe. Cette dimension est importante car elle va conditionner nombre de comportements humains. L'inscription dans un collectif, avec l'adoption de ses normes, coutumes, ses valeurs, outre le fait d'assurer la continuité du groupe, conduit de plus à donner du sens à la vie de chacun, selon ses aspirations.

Ces logiques identitaires sont des logiques habituelles chez l'individu. Cependant toute logique peut induire des dérives. Ainsi, par exemple, un groupe peut se fermer sur lui-même. Cette fermeture peut trouver son origine dans la volonté des membres du groupe de refuser le rapport aux autres ou au contraire, dans l'impossibilité pour ses membres de trouver une place dans la société. Les raisons invoquées peuvent être nombreuses: affirmation excessive de son origine culturelle ou

absence de reconnaissance suffisante de la part de la population ou des institutions du pays.

Selon Amin Maalouf, il faut éviter de tomber dans une attitude fataliste ou de se complaire dans son rôle de victime. Le sentiment d'injustice peut en effet tendre vers de la rancœur, de la frustration ou aller jusqu'au désir de vengeance. L'individu ne doit pas se contenter de prendre conscience de ce qu'il est, de son identité, il devient ce qu'il est, il l'acquiert pas à pas.

### QUELQUES EXEMPLES POUR ILLUSTRER CETTE IDÉE

■ À ceux qui lui posent la question de son identité, Amin Maalouf explique: *«Je suis né au Liban, j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, l'arabe est ma langue maternelle. (...) Comment pourrais-je l'oublier? Comment pourrais-je jamais m'en détacher? Mais d'un autre côté, je vis depuis vingt-deux ans en France, je bois son eau et son vin, mes mains caressent chaque jour ses vieilles pierres, j'écris mes livres dans sa langue, jamais plus elle ne sera pour moi une terre étrangère»*.

■ Pie Tshibanda raconte son arrivée en Belgique et les confrontations de ses valeurs et de son style de vie dans son spectacle *«Un fou noir au pays des Blancs»* et dans son nouveau spectacle *«Je ne suis pas sorcier»*, actuellement en tournée partout en Belgique.

■ Dans *«Nuit d'encre pour Farah»*, l'écrivaine Malika Madi, née en Belgique de parents algériens, montre combien la confrontation de deux cultures est souvent source de souffrance et de ruptures. Deux conceptions de la famille, de la femme, de la réussite sociale s'affrontent et peuvent expliquer d'une part le repli identitaire des individus qui sont issus d'une seule culture et d'autre part le désarroi de ceux qui doivent grandir et se construire à partir de deux cultures.

Selon elle, *«on assiste aujourd'hui à un repli identitaire, ce qui n'était pas le cas avant. Aujourd'hui, le choix de s'ouvrir au monde est difficile, car le monde renvoie au jeune musulman l'image d'un terroriste. L'adolescent va donc choisir de se refermer sur lui-même, sur un clan, et le racisme envers le Belge naît, car on a besoin de se sentir en position de force. Il y a un côté communautaire qu'il ne faut pas nier. L'adulte, lui, relativise les choses: on se positionne mieux quand on construit sa vie. Mes voisins sont Belges. On s'invite régulièrement. Maintenant, ils savent qu'on ne boit pas d'alcool, qu'on ne mange pas de porc, etc. Et ça ne pose pas de problème. Quand on apprend à se connaître, les barrières tombent, mais il faut le temps de l'apprentissage»*<sup>2</sup>.

### DÉBAT

Proposez à vos élèves de définir leur identité. Demandez-leur ensuite pourquoi ils choisissent de mettre en avant tel ou tel aspect de leur identité... Observez s'il y a plus de points communs que de différences entre les identités de deux personnes, même lorsqu'elles sont d'origine culturelle différente.

### POUR EN SAVOIR PLUS

M. MADI, *Nuits d'encre pour Farah*, Editions du Cerisier, 2000

A. MAALOUF, *Les identités meurtrières*, Edition Grasset & Fasquelle, 1998

La dimension identitaire a une importance symbolique: nombreux sont ceux qui y font référence pour justifier les conduites d'un groupe par rapport à un autre. D'autant qu'il est difficile d'échapper à la dimension émotionnelle qui accompagne toute affirmation. Dans cette perspective et dans certaines circonstances, des portes peuvent s'ouvrir pour laisser place à des pratiques discriminatoires. Ces dernières années ont été «semées» d'attentats, de menaces «terroristes», de conflits ethniques, d'actes racistes et même de génocides...

Tous ces événements sont le produit d'une dérive identitaire, dont l'origine peut être politique, religieuse, culturelle, économique, ethnique ou nationaliste. Leur point commun: la défense du groupe contre un autre groupe, perçu comme potentiellement dangereux ou ennemi...



Un match de championnat en Bulgarie. Les supporters extrémistes du FC Levski Sofia se revendiquent skinheads et hooligans. Leur devise: "Rouge (couleur de leur équipe) ou mort". ©d.r.

### MAIS QU'EST-CE QU'UN ENNEMI?

«La notion d'ennemi, qu'il soit défini en termes politique, national, moral, ethnique, ou religieux, est souvent présentée comme inhérente aux relations internationales. Qu'il s'agisse de «Boche», de «Rouge» ou d'«intégriste», l'ennemi est diabolisé, intrinsèquement coupable et dépeint comme l'origine univoque des maux qui pèsent sur la société. (...) Plus que la notion d'ennemi, c'est le concept d'altérité qui est inhérent aux relations internationales. Nul n'échappe à la relation à l'autre. Mais le mode de gestion de cette relation ne peut pour autant être réduit à l'opposition. Il peut également revêtir les formes de la négociation et de la coopération.»

Extrait de l'article de Tanguy de Wilde d'Estmael, Claude Roosens et Valérie Rosoux, Eviter les crispations, assumer la mondialisation, La Libre Belgique, 15 et 16/09/01.

Pour en savoir plus sur la définition de l'ennemi, voir le travail de Carl Schmitt, [http://www.stratisc.org/strat72\\_Cumin2\\_tdm.html](http://www.stratisc.org/strat72_Cumin2_tdm.html)

### QUESTIONS - DÉBAT

Quels sont nos ennemis aujourd'hui? Avons-nous vraiment des ennemis? Comment les reconnaître?

**Réflexion:** nos ennemis d'hier sont devenus nos «amis» ou du moins nos partenaires. Des pays comme l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie se sont faits la guerre et sont rassemblés aujourd'hui au sein de l'Union européenne. Cela prouve qu'on n'est pas nécessairement ennemis pour la vie. Juifs, musulmans et chrétiens ont vécu ensemble sans conflit majeur pendant plus d'un siècle en Andalousie, au Xème et XIème siècle. Il n'y a donc pas de fatalité à la haine entre peuples.

■ Ne devient-on pas «ennemi» par manque de connaissance de l'autre? Dès lors que les gens apprennent à se connaître, les différences peuvent souvent être surmontées.

■ Lorsqu'on désigne un ennemi, on risque aussi de s'en prendre aux supposés traîtres, ceux qui appartiennent à

notre groupe mais qu'on soupçonne de soutenir l'ennemi.

■ Certains «traîtres» sont considérés aujourd'hui comme des héros: ainsi, le militaire allemand Ludwig Beck, un des conspirateurs ayant tenté d'assassiner Hitler en juillet 1944, était un traître aux yeux du régime nazi... Posez la question à vos élèves: est-il parfois préférable de trahir un groupe, plutôt que de suivre aveuglément son chef?

**Comparez ces exemples plus récents et posez la question à vos élèves:** peut-on qualifier quelqu'un de traître, sans pour autant porter atteinte à sa liberté de pensée, à son libre choix? Est-il toujours possible de résister à la pression du groupe sans se voir traiter de traître? Trouvez d'autres exemples, aussi dans votre vie quotidienne, dans l'école, avec les copains...

■ Les policiers ou militaires chargés d'évacuer les colons juifs de Gaza cet été ont souvent été pris à partie par ces derniers. Même les transporteurs chargés de déménager leurs effets personnels ou les ambulanciers se sont fait agresser à coups de barre de fer par des jeunes du mouvement d'extrême droite «Les Jeunes des Collines». Un policier a eu le visage brûlé par de l'ammoniaque enflammée. «Tu finiras en enfer comme tous les traîtres qui veulent amputer la terre sacrée d'Israël», hurlait l'auteur de ce «fait d'armes», un adolescent qui s'est enfui avec ses complices.<sup>3</sup>

■ «En ce moment, j'espère surtout que mes copines et mes voisins ne nous verront pas lorsque nous nous mettrons en route. Que vont-ils penser de nous? Sans doute que nous sommes des traîtres et que nous abandonnons le combat afin de bénéficier de l'entièreté des indemnités allouées par le SELA. Mais ce n'est pas le cas, puisque nous avons attendu le dernier moment pour franchir le pas. J'espère que mes amis le comprendront et que le déshonneur ne viendra pas s'ajouter à la tristesse et à la nostalgie.»<sup>4</sup>

■ L'Autorité palestinienne a récemment condamné à mort une trentaine de personnes. Certaines sont accusées de trahison et d'avoir collaboré avec les services israéliens de renseignements dans le but d'assassiner d'autres Palestiniens.<sup>5</sup>

### Comment résister à la pression du groupe?

Comment savoir si, dans telle situation, on aurait été du côté des bourreaux ou des résistants? C'est un peu ce que Jean-Jacques Goldman nous pose comme question dans cette chanson:

Chanson: «Né en 17 à Leidenstadt» (sur le disque «Fredericks - Goldman - Jones», 1991)

*Et si j'étais né en 17 à Leidenstadt / Sur les ruines d'un champ de bataille / Aurais-je été meilleur ou pire que ces gens / Si j'avais été Allemand? / Bercé d'humiliation, de haine et d'ignorance / Nourri de rêves de revanche / Aurais-je été de ces improbables consciences / Larmes au milieu d'un torrent? / Si j'avais grandi dans les docklands de Belfast / Soldat d'une foi, d'une caste / Aurais-je eu la force envers et contre les miens / De trahir, tendre une main? / Si j'étais née blanche et riche à Johannesburg / Entre le pouvoir et la peur / Aurais-je entendu ces cris portés par le vent / Rien ne sera comme avant? / On saura jamais c'qu'on a vraiment dans nos ventres / Caché derrière nos apparences / L'âme d'un brave ou d'un complice ou d'un bourreau? / Ou le pire ou le plus beau? / Serions-nous de ceux qui résistent ou bien les moutons d'un troupeau / S'il fallait plus que des mots? / Et si j'étais né en 17 à Leidenstadt / Sur les ruines d'un champ de bataille / Aurais-je été meilleur ou pire que ces gens / Si j'avais été Allemand? / Et qu'on nous épargne à toi et moi si possible très longtemps / D'avoir à choisir un camp.*

### ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Écoutez la chanson, choisissez une des situations décrites et répondez à la question: Et moi, dans telle situation, comment aurais-je réagi?

Autre outil pédagogique: le roman «Le Pont» de Manfred Gregor (éd. Livre de Poche) raconte l'expérience de lycéens-soldats de la Wehrmacht, acceptant la mission suicidaire de défendre coûte que coûte le pont qui est à côté de chez eux. Un roman

intéressant sur le thème de l'obéissance, de la fascination pour les leaders, sur l'horreur de la guerre et la peur de la mort.

#### **ACTION POSITIVE:**

Une des façons de lutter contre des attitudes de rejet ou d'exclusion dans un groupe est de faire comprendre à ce groupe, par une action symbolique, à quel point son attitude est négative. Ainsi, en Italie, le racisme dans les stades de football a pris des allures inquiétantes: de plus en plus de supporters insultent les joueurs noirs, leur balançant des peaux de banane ou imitant le bruit du singe à leur passage. Des footballeurs du club de Trévise, près de Venise, ont réagi à cette situation. Ils ont provoqué une immense surprise en apparaissant sur le stade peints en noir, en solidarité avec leur coéquipier noir victime d'injures racistes.

#### **QUESTION - DÉBAT**

Vous est-il déjà arrivé de vous trouver mal à l'aise dans un groupe qui prône une certaine forme d'exclusion? Trouvez d'autres exemples de gestes de solidarité avec les victimes d'exclusion que vous pourriez organiser dans votre groupe.

Amin Maalouf essaye de montrer que chacun est différent mais que par facilité nous englobons des gens même différents sous un mot et nous leur attribuons des étiquettes (criminels, voleurs, paresseux). Nous faisons des amalgames, c'est-à-dire que nous mettons tout le monde dans le même sac en ne reconnaissant que le sac et pas ce qu'il y a dedans. On fait ainsi abstraction des particularités de l'individu. Ces étiquettes sont des stéréotypes ou des préjugés.

#### **QU'EST-CE QU'UN STÉRÉOTYPE ET UN PRÉJUGÉ?**

**Les stéréotypes** désignent des groupes plus ou moins larges: la «race» (par exemple les Noirs), la nation (par exemple les Belges), la profession (par exemple les médecins), les classes sociales (par exemple les riches, les pauvres, le prolétariat), le groupe (par exemple les homosexuel(le)s, les catholiques).

**Ainsi, le stéréotype peut s'appliquer à diverses situations et peut toucher tout le monde.**

Au départ, le terme est utilisé en imprimerie. Il vient du grec «stéréos» qui signifie solide et «typos» qui signifie empreinte. Ce terme apparaît en sciences sociales pour rendre compte du caractère condensé et simplifié de certaines opinions qui ont cours dans nos têtes.

L'objectif des stéréotypes consiste à simplifier la réalité. Les stéréotypes sont généralement basés sur certaines images acquises à l'école ou par le biais des médias, des bandes dessinées, du cinéma, de la publicité, des rumeurs, des anecdotes ainsi qu'à la maison, qui se sont par la suite généralisées pour englober toutes les personnes qui pouvaient y être associées. Les stéréotypes sont des croyances rigides.<sup>6</sup> Ils nous aident à comprendre le monde, mais il faut faire attention aux dérives, que sont les préjugés.

**Les préjugés** sont des jugements que nous formons d'emblée à propos d'une autre personne ou d'un autre groupe (ethnique, religieux) que nous ne connaissons pas réellement. Ils peuvent être négatifs ou positifs. Ils nous sont souvent inculqués lors de l'éducation et sont par conséquent très difficiles à modifier ou à supprimer. C'est pour cela qu'il est important que nous en prenions conscience.

Les stéréotypes et les préjugés sont des filtres à travers lesquels nous interprétons la réalité ; lorsque la réalité ne correspond pas à nos idées préconçues, il est alors plus simple de modifier notre interprétation de la réalité plutôt que de changer nos idées. Nous utilisons en effet les préjugés pour la faire, mais est-ce le bon chemin? Quelles sont les autres options pour compléter l'information manquante?

Nous assimilons des préjugés et des stéréotypes à propos d'autres groupes culturels, quelquefois de manière incons-

ciente, mais ces préjugés et stéréotypes ont une origine et répondent à plusieurs objectifs. Ils nous aident à évaluer notre propre culture, à évaluer d'autres cultures et modes de vie, à régir les modes que notre culture entretient avec les autres cultures et à justifier les traitements et la discrimination à l'égard des individus d'autres cultures.<sup>8</sup>

#### **TÉMOIGNAGE**

«Le petit vieux qui flippe pour son nain de jardin, tu crois qu'il est raciste? Ou simplement qu'il a peur? Il y a dans ce monde des sociétés, des cultures, des idéologies, des modes de vie différents. Certains nous correspondent, d'autres nous sont plus difficiles à digérer. Et alors? Si je me trouve confronté à un Arabe dans le cadre d'une vente de bagnole, tout de suite il me gonfle. Il marchande, il me gonfle. Son système de commerce n'est pas le mien, je n'ai pas envie d'y adhérer. Ça ne m'empêche pas d'aimer chez lui un tas d'autres trucs. Sa culture. Sa musique. Son rapport à la religion pourquoi pas. On n'est pas fait d'un seul bloc. Alors bien sûr qu'on se prend parfois la tête avec des gens, mais pas parce qu'ils seraient jaunes rouges noirs blancs verts: parce que ce sont des cons. Tout simplement...» Jean-François<sup>9</sup>

#### **DÉBAT**

- Dans le témoignage qui précède, l'auteur utilise-t-il des préjugés ou des stéréotypes? Lesquels?
- Les stéréotypes ne sont-ils pas nécessaires pour vivre? Dans quelle mesure sont-ils utiles?
- Est-on plus proche de la réalité (plus objectif) lorsque l'on se base sur plusieurs points de vue avant de se faire une opinion?
- Voici une liste d'idées reçues. Êtes-vous d'accord avec ces différentes affirmations? Commentez-les et nuancez-les.
  - 1) «L'Argentine est le pays du tango, tous les Argentins sont d'excellents danseurs».
  - 2) «Les Colombiens sont tous des dealers de coke».
  - 3) «Être saoul comme toute la Pologne».
  - 4) «Tous les Arabes sont musulmans».
  - 5) «Être fort comme un Turc».
  - 6) «Tous les musulmans sont islamistes ou terroristes».
  - 7) «Les Noirs ont le rythme dans la peau».
  - 8) «Tous les Belges mangent des frites».

Où s'arrête la légitime affirmation de son identité et où commence l'empiètement sur les droits des autres? C'est ce que à quoi nous essayerons de répondre par des analyses de situations particulières au cours de ce dossier. Voir notamment le chapitre III. 1.

Nous essayerons également de donner des pistes de solutions pour remettre en question nos comportements personnels et les systèmes politiques qui engendrent des inégalités. Pour rétablir un dialogue entre les différents groupes sociaux ou culturels, il faut accepter que chacun se situe au même niveau, quel que soit son appartenance à un groupe (sexe, culture, religion, classe sociale, parti politique, etc) et son apparence physique ou vestimentaire, afin de pouvoir échanger des points de vue, faire l'expérience de la culture et des idées des autres, accepter la critique mutuelle, parvenir à des accords ou des compromis et prendre des décisions communes.

#### **FILM**

Cassette vidéo d'Amnesty International: *Au nom des anonymes*, reportage avec des témoignages de défenseurs des droits humains du monde entier.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

A. MAALOUF, *Les identités meurtrières*, Edition Poche, 2001.  
M. ABDALLAH PRETECEILLE, *Identité culturelle et stéréotype ou le stéréotype de l'identité culturelle*, in Recherche, pédagogie et culture, 2<sup>ème</sup> trimestre, 1983.

L. CHAMBARD, *Qui est l'étranger?* in Education et pédagogies, Editions Centre international d'études pédagogiques, Paris, mars 1993.

M. COHEN-EMERIQUE, *Le choc culturel: méthodes de formation et outils de recherche*, in Antipodes, juin 1999.

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE SUR L'EXCLUSION ET LES PRÉJUGÉS

### Toi et moi

Activité basée sur l'étude de la diversité, de l'égalité et de la discrimination tout en développant un esprit de coopération et de participation.

### Eurorail

Activité qui remet en question certains stéréotypes et préjugés à propos des autres et des minorités.

Vous pouvez trouver ces deux activités dans la valise pédagogique «*La haine? je dis non*» du Mrax et de la Ligue des droits de l'Homme.

### La montgolfière

Phase 1: Rassembler les élèves par groupes de 9 maximum.

Phase 2: Attribuer un rôle à chaque membre d'un groupe (une gitane, un handicapé, un bandit, un enfant malade, un clochard, un curé, un homosexuel, un banquier...).

Phase 3: Lorsque chacun a un rôle différent, expliquer aux élèves qu'ils font un grand voyage en montgolfière... Cependant, la nacelle est trop lourde, alors quelqu'un doit se sacrifier et sauter de la montgolfière afin d'éviter une collision dans les montagnes. Qui doit sauter et pourquoi?

## À PARTIR DE QUAND DEVIENT-ON RACISTE?

Vous entendrez souvent des gens commencer une phrase par «Je ne suis pas raciste, mais quand même, je trouve que les Arabes / les musulmans / les juifs / les Flamands / les Américains... sont ainsi...»

Pourquoi est-il dangereux d'utiliser des expressions comme «les Américains» ou «les musulmans»?

Les Américains comme les musulmans forment une population très diversifiée. Tous les Américains ne partagent pas les idées de G.W. Bush (près de la moitié des citoyens ont voté contre lui aux dernières élections présidentielles). Enfin, il existe tant de façons de vivre l'islam qu'il est impossible d'englober les musulmans dans un groupe homogène. Les idées prônées par les Talibans en Afghanistan sont par exemple à l'extrême opposé de celles de l'imam de Marseille.



Illinois, Chicago, 24 septembre 2001. Des manifestants américains qui s'opposent à l'envoi des troupes américaines, aux attaques racistes et aux lois sécuritaires qui ont suivi le 11 septembre. ©AP/Stephen J. Carrera

## ACTION POSITIVE:

À la bibliothèque, n'empruntez pas un livre, mais une personne!

Afin de lutter contre les préjugés, une bibliothèque suédoise a proposé à ses lecteurs d'emprunter «un livre vivant»: imam, femme musulmane voilée, lesbienne, militant de la cause animale, journaliste, personne aveugle, femme Rom. Tous étaient «à louer» pour 45 minutes.

Résultat: beaucoup de gens ont pu changer leurs idées en discutant avec la personne qu'ils avaient rencontrée. Ce projet a permis à des personnes qui se côtoient sans jamais se parler de faire un premier pas vers l'autre, d'apprendre à le connaître.<sup>10</sup>

## DÉBAT

Pourriez-vous organiser ce type d'expérience dans votre école? Comment feriez-vous pour contacter et choisir vos «livres vivants»?

N'est-il pas non plus dangereux de penser mieux connaître un groupe (les homosexuels, les Roms, les musulmans...) sur base d'une petite conversation avec un seul membre de ce groupe?

## LE DANGER DES MESSAGES SIMPLISTES ET DES APPELS À LA HAINE

Dans les pays démocratiques, les autorités ne prônent en principe pas la violence à l'encontre d'un groupe déterminé. Il arrive pourtant que les langues dérapent. Voici quelques exemples de messages dangereux:

■ Un ministre israélien d'extrême droite a qualifié les citoyens arabes d'Israël de *serpents, et même pire, de vipères* et propose de *les anéantir, ces méchants, ces bandits, de leur tirer dessus avec des super-missiles*.

■ La télévision palestinienne diffuse des messages de haine à l'égard des citoyens juifs, glorifiant les kamikazes palestiniens morts lors d'attentats, martyrs et héros de la cause palestinienne. À l'inverse, ceux qui entretiennent des relations avec l'ennemi sont qualifiés de traîtres et méritent les pires châtiments.

■ Yerouda, un ministre congolais, a appelé sur les ondes d'une radio ses compatriotes à lyncher les Tutsis, traités de *cafards ou cancrelats*.

■ Berlusconi affirme que la civilisation occidentale est supérieure à celle de l'islam, qui serait restée 1500 ans en arrière.

■ L'extrême droite belge, française ou danoise parle des immigrants comme des profiteurs, qui envahissent l'Europe et cherchent à «voler l'argent et le travail des Européens».

■ Certains imams intégristes prononcent régulièrement des «fatwas»<sup>11</sup> contre des personnes accusées d'avoir manqué de respect à l'islam ou à la loi islamique.

■ En juillet 2005, le Premier ministre de Lettonie a déclaré lors d'un entretien télévisé, qu'il ne pouvait «accepter que se déroule une manifestation de minorités sexuelles dans le cœur même de Riga, près de la cathédrale du Dôme. Ce serait inacceptable. La Lettonie est un État qui s'inspire de valeurs chrétiennes. Nous ne pouvons promouvoir de telles choses, inacceptables pour la majorité des personnes de notre société».<sup>12</sup>

## QUESTION / DÉBAT

Tous ces messages peuvent susciter des actes racistes, parfois allant jusqu'à l'assassinat. A qui profitent-ils?

Trouvez d'autres exemples de messages racistes ou discriminatoires.

Comment éviter de telles phrases? Faut-il interdire ce genre de propos, au risque de limiter la liberté d'expression?

## DE TOUS LES PEUPLES DE L'UE, LES BELGES SERAIENT LES PLUS RACISTES...

En Belgique, Amnesty dénonce plusieurs cas de brutalité policière envers des non Européens ou des Belges d'origine

étrangère. Cela nous rappelle aussi que les Belges ont le triste privilège d'avoir été classés en tête d'un sondage européen sur le racisme.<sup>13</sup> Et même si le racisme est devenu un délit dans notre pays, rares sont ceux qui osent porter plainte, de peur des représailles ou par crainte que cela ne serve à rien.

### QUAND LA POLICE DEVIENT RACISTE

**«Les nègres, il faut les cogner d'abord, leur demander leur nom ensuite.»**

Conseil qu'aurait donné un haut gradé de la police autrichienne à ses subordonnés lors d'un stage de formation (1999).

### C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS...

Charles Otu, citoyen belge d'origine ghanéenne, a appris qu'il peut être dangereux de se faire contrôler par des policiers dans la capitale de l'Europe. Le 14 octobre 2000, à Bruxelles, deux gendarmes s'approchent de sa voiture à un feu rouge. Il leur présente son permis de conduire et ses papiers d'identité, mais refuse de leur donner ses clés de voiture. Il aurait alors été tiré hors de sa voiture, jeté au sol, menotté et puis frappé à coups de pied et à coups de matraque. Les deux gendarmes, rejoints par un policier, l'auraient de nouveau agressé sur un parking d'hôpital. Charles Otu a déclaré que deux gendarmes l'avaient encore frappé, sous les yeux de leurs collègues, après l'avoir emmené à la gendarmerie, et qu'il avait reçu un coup de pied si violent à l'abdomen qu'il n'avait pu retenir ses selles. Les traces de coups ont été confirmées par un certificat médical réalisé quelques heures après sa libération. Pour les gendarmes, tout est de la faute de Charles Otu: ils l'ont interpellé parce qu'ils l'avaient vu commettre une infraction au code de la route. Ils ont également affirmé qu'ils avaient pensé que cet homme était ivre, et l'ont accusé de s'être rebellé et d'avoir blessé plusieurs membres de la force publique en résistant à son arrestation...

### VICTIME DU RACISME DE LA POLICE AUX E-U

ex: Le cas d'Amadou Diallo

*«Je ne souhaite à aucune mère de subir cette douleur, perdre son fils de cette façon, voir les policiers responsables de sa mort innocentés par la justice et à la fin rendre la victime responsable de sa propre mort.»*

La maman d'Amadou Diallo

Amadou Diallo est ce jeune africain de 24 ans, qui s'est fait contrôler par des policiers américains, tous blancs, le 4 février 1999. Le jeune homme, qui n'était pas armé, a mis la main dans sa poche pour prendre son portefeuille. La suite de l'histoire fut proprement horrible puisque les trois policiers ont tiré 41 fois (oui quarante et une fois!) sur ce jeune homme.

La culpabilité des policiers n'a pas été réellement reconnue par le tribunal et pour toute «sanction» ils ont été cantonnés à des tâches administratives.

La nouvelle municipalité de New York a signé un accord avec la famille d'Amadou Diallo, qui verra la famille toucher 3 millions de dollars. La mère d'Amadou Diallo a écrit un livre pour défendre la mémoire de son fils: «My heart will cross this ocean».

Dans un interview au site internet grioo.com, elle explique que l'argent qu'elle a reçu est un soulagement, mais pas une satisfaction. Le fait aussi de recevoir des excuses de la part de la police new-yorkaise, de la ville de New York et du maire fut réconfortant, comme le fait que la ville de New York ait donné le nom de Amadou à la rue où il habitait.

La fondation *Amadou Diallo inc.*, a été créée dans le but de lutter contre le racisme et de travailler pour améliorer les relations entre la police et les minorités, ainsi que pour soutenir les jeunes Africains désirant poursuivre leurs études aux E-U.

Pour plus de renseignements veuillez consulter [www.amadoudiallo.com](http://www.amadoudiallo.com) / [www.amadoudiallofoundationinc.com](http://www.amadoudiallofoundationinc.com)

## I.2. DES DÉRIVES IDENTITAIRES AU «TERRORISME»:

**«Ceux qui sont prêts à renoncer à la liberté pour obtenir la sécurité, ceux-là n'auront et ne méritent ni l'une ni l'autre».**

Thomas Jefferson (1743-1826), président des Etats-Unis de 1801 à 1809.

Comment naît le «terrorisme»? Comment se propage-t-il? En quoi ce phénomène est-il lié à la question des identités? Nous allons essayer de répondre à ces questions, en montrant toutefois que les réponses ne sont pas simples, que le «terrorisme» est un phénomène très complexe qui n'est pas dû à un seul facteur. Les réponses à apporter à ce phénomène ne sont pas non plus évidentes, et amènent souvent les gouvernements à opposer le maintien de certains droits et libertés à la sécurité. Ainsi, certaines personnalités politiques n'hésitent pas à dire que la torture pourrait être utilisée contre des «terroristes». La remise en question de certains droits fondamentaux est un des effets pervers de la lutte contre le «terrorisme».

### I.2.1. DÉFINITION DU «TERRORISME»

Il n'existe pas de définition juridique universelle du «terrorisme». C'est pourquoi Amnesty utilise en général ce terme en l'entourant de guillemets. Les Nations Unies ont plusieurs fois tenté d'adopter une définition commune mais n'y sont pas arrivés. En 1996, la Sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme des Nations Unies a nommé une rapporteuse spéciale, Kalliopi Koufa, chargée d'étudier le «terrorisme» en relation avec les droits humains. Dans son rapport d'activité du mois d'août 2001, la rapporteuse spéciale constate, en ce qui concerne la question du «terrorisme», que *«les points de vue sont tellement différents et les contextes tellement divers qu'il s'est révélé à ce jour impossible pour la communauté internationale d'en donner une définition acceptée de tous»*. La rapporteuse spéciale souligne également que *«le terme de «terrorisme» est chargé de connotations émotives et politiques. Associé le plus souvent à un jugement négatif implicite, il est utilisé de manière sélective»*.

Pour Amnesty, s'il faut définir le «terrorisme», il faut impérativement que cela se fasse dans le respect des droits humains. Le danger serait de considérer comme «terroristes» des citoyens qui font usage de leurs droits à la liberté d'opinion, d'expression, et de réunion reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Ainsi, on n'est pas forcément «terroriste» si on fait partie d'un mouvement prônant des idées jugées extrémistes.

La rapporteuse spéciale de l'ONU met en évidence le risque de confusion entre définition et jugement de valeur, confusion qui conduit souvent les commentateurs à qualifier de «terroristes» les actes auxquels ils s'opposent ou à rejeter ce terme lorsqu'il est question d'activités qu'ils soutiennent.

En effet, pour certains, on peut qualifier de «terroriste» toute personne qui s'en prend avec violence contre des cibles civiles, afin de défendre une cause ou une opinion. Pour d'autres, il ne faut pas confondre «résistant» et «terroriste». Selon cette dernière conception, les attentats commis par certains groupes palestiniens dans les territoires occupés devraient être considérés d'avantage comme des actes de résistance à l'occupation israélienne que comme des actes «terroristes» (voir débat ci-dessous).

Par ailleurs, on utilise parfois l'expression «terrorisme d'État» pour désigner des rafles dans les milieux opposants, des exécutions extrajudiciaires ou des tentatives d'intimidation.

«Si on se réfère aux définitions courantes ou explicitement légales du «terrorisme», qu'y trouve-t-on? La référence à un crime contre la vie humaine en violation des lois (nationales ou internationales) y implique à la fois la distinction entre civil et militaire (les victimes du «terrorisme» sont supposées être civiles) et une finalité politique (influencer ou changer la politique d'un pays en terrorisant sa population civile). Ces définitions n'excluent donc pas le «terrorisme d'État». Tous les «terroristes» du monde prétendent répliquer, pour se défendre, à un «terrorisme d'État» antérieur qui, ne disant pas son nom, se couvre de toutes sortes de justifications plus ou moins crédibles», explique Jacques Derrida dans Le Monde diplomatique de février 2004.

### DÉBAT AUTOUR DU «TERRORISME» EN ISRAËL A-t-on le droit de viser les civils au nom de la «libération de la Palestine»?

Le 11 septembre 2001, des pirates de l'air ont utilisé des avions civils transportant des passagers pour attaquer des immeubles habités aux États-Unis. Peu après, 17 groupes palestiniens ont publié un communiqué condamnant «les attaques qui ont pris pour cible des civils innocents». Parmi les signataires, qui se définissaient comme «Forces palestiniennes nationales et islamiques», figuraient des groupes armés qui avaient revendiqué des attaques contre des civils en Israël et dans les Territoires occupés. Ils ne voyaient aucune contradiction entre leur condamnation du meurtre de civils aux États-Unis et leur politique consistant à tuer des civils en Israël car, selon eux, il existe une différence fondamentale entre ce qui s'est passé aux États-Unis et la situation en Israël et dans les Territoires occupés: «Alors que nous réitérons notre condamnation sans réserve du «terrorisme», nous ne tolérerons pas que notre lutte légitime contre l'occupation de notre terre soit stigmatisée. Nous appelons donc le monde entier à faire la différence entre le «terrorisme» et la lutte légitime contre l'occupation approuvée par les préceptes de la religion et les conventions internationales».

L'argument le plus souvent avancé par les groupes armés palestiniens pour justifier les homicides est que le droit international n'impose aucune restriction quant aux méthodes que peut utiliser un mouvement engagé dans la résistance contre une puissance occupante. Ainsi que Sheikh Ahmed Yassine, le chef spirituel (aujourd'hui décédé) du Hamas, l'a déclaré à Amnesty International: «Selon toutes les déclarations et lois internationales, les Palestiniens ont le droit de défendre leur terre et de la libérer par tous les moyens et de retrouver leur dignité».

Contrairement à cette affirmation, aucune norme juridique internationalement reconnue n'autorise les attaques contre les civils, que ce soit lors d'une lutte contre l'occupation militaire ou dans tout autre contexte. Non seulement les attaques contre les civils sont considérées comme des meurtres selon les principes généraux du droit reconnu dans tous les systèmes juridiques nationaux, mais elles sont contraires aux principes fondamentaux d'humanité énoncés dans le droit international humanitaire. En outre, ces attaques constituent des crimes contre l'humanité étant donné les conditions dans lesquelles elles sont commises en Israël et dans les Territoires occupés. Amnesty International condamne sans réserve ces homicides et elle appelle les groupes armés à y mettre immédiatement un terme.<sup>14</sup>

### DÉBAT

Pensez-vous que le «terrorisme palestinien» soit une solution au conflit israélo-palestinien? Pourquoi?

## I.2.2. QUELLES SONT LES CAUSES DU «TERRORISME INTERNATIONAL»?

Pour savoir comment lutter contre le «terrorisme», il faudrait d'abord se poser la question de comment naît le «terrorisme», quelles en sont ses causes profondes. Faut-il en chercher l'origine dans la religion, dans l'écart de richesse entre le Nord et le Sud de la planète, dans le conflit israélo-palestinien, dans l'opposition entre civilisations occidentale et islamique, ou dans d'autres facteurs socio-politiques? Si tous les auteurs ne sont pas d'accord entre eux sur la réponse à cette question, il est intéressant de prendre du recul et de voir le «phénomène terroriste» dans son évolution historique. Le «terrorisme international» ressurgit chaque fois qu'un monde en évolution (trop) rapide donne l'impression – subjective ou objective – à de trop grands groupes de gens qu'ils sont marginalisés», explique le professeur belge Rik Coolsaet. «Un monde où trop de dimensions paraissent évoluer trop vite et qui donne ainsi l'impression à trop de gens qu'ils n'en font pas partie, qu'ils restent à la limite de ce monde, qu'on ne tient pas compte d'eux. C'est précisément ce qui forme le terreau sur lequel de petits groupes extrémistes – sorte d'avant-garde autoproclamée – essaient de justifier leurs «actes terroristes» pour se doter eux-mêmes d'une auréole de combattants de l'injustice. Il en fut ainsi il y a 70 ans. Il en fut ainsi il y a 100 ans. Il en est ainsi aujourd'hui.»<sup>15</sup>



L'oncle Sam: «Pourquoi nous détestent-ils?» L'Arabie Saoudite: «Aucune idée.» Sur la pancarte: Dissidence.

Dessin de Telnaes. Tribune Media Services – Courrier international – 17 oct. 2001

## I.2.3. FAUT-IL CHERCHER LES CAUSES DU «TERRORISME?»

Pour Pascal Bruckner, «la recherche éperdue des causes du terrorisme», même si elle part d'une bonne intention, fait fausse route: la culture de l'excuse, l'explication par le désespoir, l'humiliation exonère l'acte de son horreur et débouche sur la tentation de l'indulgence. (...) Selon l'écrivain, «contrairement à ce qui s'écrit ici ou là, les «attaques terroristes» ne sont nullement la conséquence de la misère ou du sous-développement. Si le «terrorisme» était le fruit de la pauvreté, la dernière arme du déshérité, alors tous les attentats commis depuis trente ans auraient dû l'être par des ressortissants de l'Afrique subsaharienne. Ce qui n'est pas le cas. Les pays arabo-musulmans connaissent d'importantes différences de niveau de vie, mais ils comptent aussi parmi eux les nations les plus riches de la planète. Pas plus qu'il n'est économique, le problème n'est politique: l'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien, invoqué jusqu'à la nausée par les uns et les autres, n'est qu'un alibi grossier (même s'il faut évidemment travailler à sa résolution). C'est en 1993, en plein accord d'Oslo, que le World Trade Center avait été la cible d'une première explosion à la bombe. La réconciliation des frères ennemis du Proche-Orient ne ferait qu'exacerber la fureur des extrémistes. Ce qui motive le «terrorisme», ce n'est pas telle ou telle erreur de l'Europe ou de l'Amérique – et Dieu sait si nous en avons commis –, c'est la haine pure et simple. Cette haine est antérieure à toute excuse qu'elle se donne pour frapper, elle commence par haïr, et

cherche, ensuite, des raisons. Elle ne s'adresse pas à l'Occident pour ce qu'il a fait mais pour ce qu'il est. Notre crime, à ses yeux, c'est d'exister purement et simplement.»<sup>16</sup>

## LA FAUTE AUX MUSULMANS? UN CHOC DES CIVILISATIONS?

Depuis sa publication en 1996, et en particulier depuis les attentats du 11 septembre à New York et à Washington, le livre «Le Choc des civilisations» provoque des débats passionnés. Son auteur, Samuel Huntington, professeur à Harvard, y explique que les affrontements de l'après-guerre froide (après la chute du bloc soviétique) étaient appelés à opposer des systèmes culturels concurrents et non plus des nations, le plus menaçant de ces nouveaux conflits étant le choc islam-Occident.

Ce livre aurait inspiré la politique étrangère du George W. Bush, et a été interprété de plusieurs manières. Après le 11 septembre, certains l'ont qualifié de livre prophétique, interprétant les attaques contre New York et Washington comme une guerre d'islamistes fanatiques contre la culture de l'Occident. Pour les disciples de Huntington, le terrorisme islamiste n'a rien à voir avec un conflit d'intérêts rationnels (comme par exemple la recherche d'une domination économique ou politique). Pour eux, Oussama Ben Laden ne protestait pas contre la prise de contrôle des champs de pétrole saoudiens par les États-Unis, ou contre la profanation des lieux saints de l'islam par une armée étrangère, mais contre les femmes en uniforme de l'armée américaine conduisant des jeeps pendant la guerre du Golfe, «des putains à côté des mosquées», comme Ben Laden les aurait lui-même qualifiées.

Ce livre suscita beaucoup de polémiques. L'une des critiques les plus importantes de l'approche d'Huntington est celle du professeur de Columbia Edward Said, universitaire renommé, dont les articles sont souvent publiés dans la presse palestinienne. Pour Said, il ne s'agit pas d'un conflit de civilisations mais d'un conflit d'intérêts. «Aux États-Unis, on a l'impression que le conflit est entre les Américains et l'islam, mais en réalité, il s'agit d'un conflit avec un nombre limité d'extrémistes, et c'est également l'opinion de l'administration à Washington.»<sup>17</sup>

Il faut également rappeler à ceux qui voient dans le 11 septembre un conflit entre civilisations que la majorité des victimes des «terroristes» islamistes sont... musulmanes (Algérie, Irak, Maroc, Turquie, Égypte...), que tous les gouvernements des pays musulmans condamnent et poursuivent Al-Qaïda, et que Ben Laden lui-même a désigné certains États musulmans comme cible aux «terroristes» (Maroc, Égypte, Arabie saoudite...).

Guy Sorman rejoint en partie la thèse du choc des civilisations, dans cet article publié deux mois après les attaques du 11 septembre 2001: «La réalité, c'est que le «terrorisme» naît de l'incapacité du monde musulman à trouver sa voie vers la modernité; il est l'avvers de cet échec. Aucune nation musulmane et surtout arabo-musulmane n'est parvenue à se doter d'institutions politiques stables, légitimes et efficaces; celles qui s'en approchent comme le Maroc et la Jordanie bénéficient de dynasties locales dont le modèle n'est pas reproductible ailleurs. L'échec politique se double d'un échec économique. Là où les ressources naturelles abondent s'est constituée une ploutocratie, de l'Algérie à l'Arabie saoudite; mais ce n'est pas le développement. En dehors du monde arabe, en Malaisie ou en Indonésie musulmanes, le développement qui s'esquisse est conduit par des minorités non musulmanes. De cette double impasse politique et économique est née une frustration gigantesque face à un Occident quelque peu arrogant et exhibitionniste; une sous-intelligentsia islamisante en a surgi. (...) Les musulmans sont ainsi pris en étau entre des dictateurs et des sous-penseurs; certains pourraient trouver là une vraie raison de lancer des bombes, mais les «terroristes» se trompent de cible car le trouble est en eux.

À terme, pourrait-on réconcilier l'islam avec le monde moderne? Bien des tentatives furent entreprises au vingtième siècle, de la Turquie de Mustafa Kemal à la Tunisie de Bourguiba, du Pakistan de Jinnah au parti Baas en Syrie et en Irak, aux monarchies éclairées d'Iran, du Maroc et

de Jordanie.

Ce serait une erreur de croire en l'immobilisme du monde musulman; mais aucune de ces recherches n'a encore permis de définir une insaisissable modernité musulmane. Le Coran serait-il l'origine de cette difficulté? On observera au contraire, en nous cantonnant à l'économie, que le Coran est plus favorable au développement que ne le sont les Évangiles; celui-ci sanctifie le marché tandis que celles-là le vilipendent. Mais il n'appartient pas aux Occidentaux non musulmans de se substituer aux musulmans pour entreprendre une lecture révisée du Coran qui légitimerait la démocratie libérale.

Notre première responsabilité est de nous défendre contre la violence avant d'en explorer les causes et avant d'en inventer de fausses; la seconde est d'appuyer les régimes qui partagent nos valeurs plutôt que ceux qui les méprisent. S'il fallait en trouver une troisième, on avancerait ici, encore une fois, qu'il serait préférable de coopérer avec ceux qui dans l'islam s'attachent au progrès.»<sup>18</sup>

A l'opposé de ce point de vue, le professeur Rik Coolsaet estime que c'est une grande erreur de chercher les causes du «terrorisme» dans l'opposition entre Islam et Occident: «Là où la rhétorique a largement cafouillé au cours de ces dernières années, c'est dans l'opposition de l'Occident avec l'islam. Le docteur Sami Zemni de l'Université de Gand a montré que nous parlions avant des Turcs et des Marocains, mais que nous les regroupons tous désormais sous le même vocable de «musulmans». Ainsi, nous tombons aveuglément dans le piège tendu par Oussama Ben Laden qui consiste à présenter ses actes comme de terreur comme un conflit mondial entre l'Occident et l'islam.»<sup>19</sup>

Jürgen Habermas rejoint cet avis, et suspecte même que «derrière le thème du «choc des civilisations», ce que l'on cache, ce sont les intérêts matériels manifestes de l'Occident (par exemple, celui de continuer à disposer des ressources pétrolières et à garantir son approvisionnement énergétique).»<sup>20</sup>

Le linguiste américain Noam Chomsky relativise également le choc des civilisations et met en cause la politique étrangère des États-Unis: «L'État islamique le plus peuplé est l'Indonésie, un pays qu'adorent les États-Unis depuis que Suharto y a pris le pouvoir en 1965, tandis que des massacres perpétrés par l'armée faisaient des centaines de milliers de victimes, pour la plupart des paysans sans terre, avec l'aide des États-Unis et dans l'enthousiasme de l'Occident (...). L'État islamique le plus extrême et le plus fondamentaliste, en dehors de l'Afghanistan des Talibans, est l'Arabie saoudite, client des États-Unis depuis sa création. (...) Également dans les années 1980, les États-Unis et le Royaume Uni ont apporté un soutien de poids à leur ami et allié Saddam Hussein (...), précisément durant les années où il a accompli ses pires atrocités, en particulier le gazage des Kurdes. Également dans les années 1980, les Américains ont mené une guerre importante en Amérique centrale, qui a laissé derrière elle quelque deux cent mille corps torturés et mutilés, des millions d'orphelins et de réfugiés, et quatre pays dévastés. La cible principale de l'attaque américaine était l'Église catholique, qui avait commis le péché mortel de prendre «le parti des pauvres». (...) Sans poursuivre cette énumération, nous retrouvons absolument partout une opposition entre «civilisations». Allons-nous pour autant en conclure qu'il y aurait un «choc des civilisations» avec d'un côté l'Église catholique d'Amérique latine, et de l'autre les États-Unis et le monde musulman, dans lequel entreraient les éléments religieux les plus fanatiques et les plus criminels?»<sup>21</sup>

## DÉBAT

Présentez les arguments des uns et des autres, et éventuellement classez-les de façon à bien reconnaître les arguments qui s'opposent.

Proposez ensuite à vos élèves de se positionner par rapport aux phrases suivantes? (Vous pouvez vous servir des arguments en italiques afin d'alimenter le débat).

■ L'islam est une religion «terroriste»

Faites la comparaison avec l'IRA (groupe «terroriste» catholique en Irlande du Nord): ce n'est pas parce qu'un groupe commet des «actes terroriste» au nom d'une religion qu'on peut accuser l'ensemble des membres de cette religion de «terroristes».

■ La guerre contre le «terrorisme» n'est rien d'autre qu'une réaction de légitime défense face à des gens qui n'ont aucun

respect pour la vie humaine. Dans ce cas, la fin justifie les moyens.

*Si la fin justifie tous les moyens, ne se met-on pas au rang de ceux qu'on condamne, ceux qui utilisent la violence?*

■ Il faut montrer aux «terroristes» qu'on ne se laisse pas faire et il faut les punir pour ce qu'ils ont fait.

*Il est normal et même important de chercher à rendre justice, de vouloir arrêter les «terroristes» et de les punir de leur crimes.*

*Mais la punition est-elle toujours légitime, apporte-t-elle une solution à long terme si elle engendre une situation encore pire, avec plus de violence et de haine? Faut-il prendre le risque de tuer à nouveau des innocents pour punir les responsables de la mort d'innocents? Argumentez votre réponse à la lumière de faits d'actualité dans le monde.*

**Recherche:** *trouvez des exemples de représailles injustes, car elles pénalisent tout un peuple à cause de l'attitude de ses dirigeants.*

■ De par leur organisation secrète, les groupes armés «terroristes» sont souvent très peu démocratiques.

*En effet, il s'agit souvent de groupes dans lesquels le chef concentre tous les pouvoirs. Par ailleurs, les groupes armés «terroristes» se rendent également coupables d'autres crimes, liés au trafic de drogue, à la traite des êtres humains, aux prises d'otages,...*



Le choc des civilisations

Dessin de Veenenbos. *Courrier international* - 26 sept. 2001

## 1.2.4 LES OBJECTIFS DU TERRORISME

L'action terroriste vise à terroriser, c'est-à-dire à induire un rapport de force par la terreur et la peur, c'est pour cela qu'elle est universellement pratiquée, que ce soit par l'Etat ou par les groupes d'opposition.

Mais un massacre ou un génocide, des camps d'extermination, une stratégie d'enlèvements et de disparitions massive, la torture et l'emprisonnement sont aussi des opérations visant à terroriser des populations, et pire, à les rayer d'une carte. Contrairement aux actes terroristes, ces formes de violence se font de préférence sans « publicité » de la part de leurs auteurs. Il suffit de constater le black-out entourant certaines régions où sévissent des « guerres oubliées » et la répression faite contre ceux qui les dénoncent. Ces crimes souvent ignorés au moment où ils se produisent font beaucoup plus de victimes globalement que les actions terroristes qui mobilisent actuellement tant de discours et de moyens. Quelle différence entre les deux, alors ?

Les actions terroristes ciblées par « la guerre contre le terrorisme » ont une autre finalité : être vues, connues, reconnues. Elles sont conditionnées par l'existence des médias, des lobbys, des autorités, tout un public, qu'on espère choquer, impressionner, manipuler, orienter.

Trois objectifs caractérisent le terrorisme, de façon conjointe et à des proportions variables suivant les cas :

■ Attirer l'attention de façon spectaculaire et violente sur un rapport de forces perçu de façon manichéenne : victimes innocentes, persécuteurs injustes, sauveteurs,

■ l'exigence d'être reconnu, identifiés, par une signature, un nom, d'exister fût-ce de la façon la plus négative qui soit, ce qui semble plus enviable que de ne pas exister ou de rester niés par le rapport de forces antérieur.

■ la mise en image symbolique de la force – et plus spécifiquement de la force de destruction – dont disposent les auteurs d'actes terroristes, que ce soit le résultat d'une stratégie collective ou d'actes plus individuels

Si le contre-terrorisme policier, visant à arrêter des criminels, ne s'embarrasse évidemment pas d'une logique de visibilité, par contre, les gouvernements qui se prêtent à la « guerre contre le terrorisme » dans les médias, collaborent à la théâtralisation tragique recherchée par les auteurs d'actes terroristes. Le triangle dramatique s'y joue alors à bureaux fermés, les intervenants échangeant leurs rôles sans discontinuer : victimes se retournant contre leurs bourreaux et devenant bourreaux à leur tour, pour sauver des victimes.

## I.3. LES REPONSES AU «TERRORISME»



Le mollah Ashcroft, nouveau taliban "Je peux vous incarcérer pendant sept jours sans motif. Je peux écouter vos conversations avec votre avocat. Je peux même vous interdire de prendre un avocat. Je peux vous juger et vous condamner en secret. Je peux vous exécuter sans appel." Petit personnage : "Mais il n'y a pas de problème, ça ne concerne que les étrangers."

Dessin de Oliphant. *Courrier international* - 20 nov. 2001

La politique de sécurité mondiale appliquée après le 11 septembre 2001, mieux connue sous l'expression de «guerre contre le terrorisme» menée par les États-Unis et leurs alliés, a encouragé les gouvernements et divers autres acteurs, dans toutes les régions du monde, à poursuivre leurs abus de pouvoir ou à en commettre d'autres.

Dans de nombreux pays, de nouvelles doctrines en matière de sécurité ont étendu le concept de «guerre» à des domaines relevant normalement du maintien de l'ordre. Selon ces nouvelles doctrines, les droits humains peuvent être réduits au minimum dès qu'il s'agit de placer en détention, d'interroger et de poursuivre des «terroristes» présumés.

Dans certains pays asiatiques et européens, il était particulièrement manifeste que les autorités tiraient prétexte de la sécurité pour restreindre et bafouer les droits humains, au nom de la «guerre contre le terrorisme». C'est ainsi que des milliers d'Ouïghours – une minorité principalement musulmane d'origine turque, dans la région du Xin-jang – ont été arrêtés en Chine au motif qu'ils étaient des «séparatistes, des terroristes et des extrémistes religieux». Dans l'État indien du Gujarat, des centaines de musulmans ont été maintenus en détention en vertu de la Loi relative à la prévention du «terrorisme». En Ouzbékistan, les autorités ont arrêté et incarcéré des centaines de personnes considérées comme de fervents musulmans, ou leurs proches, tandis que de nombreux suspects d'infractions relevant du «terrorisme» étaient condamnés à de longues peines d'emprisonnement au terme de procès bâclés. Aux États-Unis, des responsables ont tenté de minimiser certains actes de torture, ou encore soutenu que le gouvernement américain n'était pas responsable des tortures pratiquées par d'autres pays, même lorsque ces tortures sont pratiquées sur des personnes refoulées par les États-Unis.

Cette guerre contre le «terrorisme» est-elle efficace? On peut en douter: malgré la généralisation des mesures de sécurité destinées à assurer la protection des États et de leurs citoyens, le «terrorisme international» continue de faire son lot régulier de

victimes civiles.

- 16 mai 2003: 45 morts à Casablanca, Maroc
  - 11 mars 2004: 191 morts dans les attentats de Madrid dans un train
  - 7 juillet 2005: des bombes explosent avec leurs kamikazes dans le métro et dans un bus à Londres, faisant 56 morts et 700 blessés.
  - 23 juillet 2005, toujours à Londres, une nouvelle vague d'attentats vise trois rames de métro et un autobus, sans faire de victime cette fois.
  - 25 juillet 2005: des attentats provoquent la mort de 88 personnes à Charm El-Cheikh en Égypte.
  - En Irak, les attentats sont quotidiens et continuent malgré la répression de l'armée américaine et de ses alliés.
- Apparemment, les «terroristes» ne désarment pas face aux immenses moyens mobilisés contre eux.

### I.3.1. LA GUERRE CONTRE LE «TERRORISME», LA PRIORITÉ ABSOLUE?

On peut observer l'essoufflement des mouvements «terroristes» européens (l'ETA en Espagne, l'IRA en Irlande du Nord, le «terrorisme» corse ou encore les mouvements «terroristes» d'extrême gauche tels que les Cellule Communistes Combattantes en Belgique, Action Directe en France ou les Brigades rouges en Italie). Ces mouvements se sont affaiblis et, pour certains, ont



Dessin de Chapatte.

disparu, grâce notamment au fait que leur stratégie n'a pas offert de résultats politiques convaincants et qu'ils se sont donc discrédités aux yeux de leurs propres sympathisants.

Il faut peut-être aussi relativiser l'importance accordée à la lutte contre le «terrorisme», comme si cette lutte était la première priorité que doit affronter aujourd'hui la planète. C'est le sens de cet éditorial du *Courrier International* paru en août 2005: «Quels sont les problèmes parmi les plus graves que doit affronter la planète? À cette question beaucoup répondraient: le terrorisme. Et ils n'auraient pas tort, au vu des récents attentats suicides en Irak, à Londres et en Égypte. Mais, au-delà des pertes en vies humaines, le terrorisme reste un phénomène à taille humaine, qui peut être résolu par des moyens policiers et politiques. On l'a vu cette semaine avec l'arrêt de la lutte armée décidé par l'IRA, la terreur peut s'éteindre, même si les objectifs de départ des terroristes ne sont pas atteints. Il en sera sans doute de même en Palestine, où les groupes qui prétendaient rayer Israël de la

carte devront bien accepter la présence d'un État hébreu. Il est en revanche d'autres événements, qui sont peu ou prou irréversibles, c'est-à-dire qui ne permettent pas de revenir – même avec la meilleure volonté du monde – au *statu quo ante*. Parmi ces événements, il en faut détacher deux majeurs: le nucléaire et le réchauffement du climat. (...) À l'avenir, il sera de plus en plus difficile de contrôler les ambitions nucléaires des uns et des autres, puisque la technologie est quasiment dans le domaine public. Tout aussi irréversible – et pour des milliers d'années –, la présence des déchets radioactifs, dont on oubliera sans doute la localisation exacte avant qu'ils ne soient devenus inoffensifs. Plus irréversible encore est le réchauffement de la planète. (...)»<sup>22</sup>

D'autres événements font penser que la priorité accordée à la guerre au «terrorisme» n'est pas sans conséquences sur la sécurité même des Américains. Ainsi, les terribles pertes humaines – surtout parmi les populations défavorisées – provoquées par l'ouragan Katrina à La Nouvelle Orléans fin août 2005, et le manque total de préparation des autorités américaines, ont soulevé de nombreuses critiques dans l'opinion publique. Comme le dit Jurek Kuczkiewicz dans un éditorial du Soir, «il n'est pas sot de penser que la fameuse guerre au «terrorisme» apparaîtra soudain dérisoire au regard d'une impérative guerre à la pauvreté et à l'inégalité».<sup>23</sup>

Le professeur belge Rik Coolsaet rappelle que le nombre de victimes du «terrorisme international» est en baisse constante depuis le 11 septembre 2001. Et de poser la question: «Pourquoi le terrorisme international est-il considéré comme une menace internationale alors que les dizaines de conflits qui ravagent la planète n'obtiennent pas le centième de l'attention malgré un nombre beaucoup plus grand de victimes? Plus de deux millions d'enfants y ont perdu la vie au cours de la dernière décennie. Pourquoi a-t-on oublié de prévoir une minute de silence pour les trente mille morts de Bam, en Iran? Pourquoi n'est-il pas possible de rassembler autant d'argent, d'énergie politique et d'attention médiatique pour les onze millions d'enfants qui meurent chaque année suite à des maladies qui peuvent pourtant être traitées et guéries.»<sup>24</sup>

### I.3.2. LA PEUR, UN OUTIL EFFICACE POUR MOBILISER LA POPULATION CONTRE L'ENNEMI...



La bactérie de l'anthrax rencontre le bacille de l'hystérie sur le bord d'un masque à gaz. «Ensemble, nous sommes invincibles.»  
Dessin de Veenenbos

L'être humain est un être social qui a besoin de l'autre pour exister. Mais dans chaque relation, il y a des contradictions, tour à tour, l'autre suscite de l'intérêt ou effraye. L'angoisse fait partie de l'être humain. En grandissant, on découvre le monde, certaines peurs s'estompent et d'autres apparaissent. En

général, nous avons peur de l'inconnu et selon notre expérience personnelle, cette peur restera soit «acceptable» et elle sera dépassée, soit elle deviendra «inacceptable» car injustifiée et elle sera alors amplifiée.

Souvent, face à nos peurs, nous avons besoin d'un dévouement, c'est-à-dire de projeter l'origine de nos peurs sur quelque chose ou quelqu'un (une personne ou un groupe). C'est ce qu'on appelle un «bouc émissaire». Pour Jean Delumeau, «se mobiliser contre quelqu'un est un exutoire idéal».<sup>25</sup>

Aujourd'hui, nos peurs concernent la peur du lendemain, le chômage, la précarité, la sécurité, etc. Les médias véhiculent ce sentiment profond d'insécurité. Ces angoisses sont difficilement gérables et nous leurs cherchons un responsable, qui peut être l'autre, l'étranger, l'immigré (juif, arabe, etc, selon les lieux et les époques), bref celui qui est différent de nous, celui qui menace notre confort, nos certitudes.

Le fait de faire porter les responsabilités d'un problème ou d'une crise à un groupe particulier donne une illusion de contrôle. La peur provient très souvent de notre affectif et non de notre raison. Raison de plus pour s'informer, pour s'intéresser à l'autre.<sup>26</sup>

Le Président G. W. Bush a souvent utilisé des formules chocs pour désigner ses ennemis, n'hésitant pas à parler d'«axes du mal», ou de «croisades» à mener contre les ennemis de l'Amérique.

Cet article du Monde (extraits) analyse comment le président américain est parvenu à mobiliser une grande partie de l'opinion publique en jouant sur la peur, suite aux attentats du 11 septembre 2001: «Les couches les plus diverses de la population, animées par la colère et le patriotisme, ont exigé une riposte. De telles dispositions d'esprit, très répandues, ont fourni une immense occasion politique à l'Administration Bush. Fort d'un soutien massif, un président mal élu et sur les capacités duquel on s'interrogeait en a tiré avantage pour faire passer un programme belliciste, en recourant à une rhétorique fondée sur la «croisade», les «forces du mal et du bien» ou encore l'«axe du mal». Le patriotisme revêt aux États-Unis une signification différente de celle que lui donnent les Européens: il s'agit surtout d'une expression de loyauté envers l'Amérique; la déloyauté soupçonnée, les conduites dites «un-American» suscitent, principalement dans les petites villes de l'ouest et du sud qui ont soutenu la candidature de George W. Bush, des formes d'intolérance fortes envers ceux qui n'affichent pas une bannière étoilée à leur fenêtre. Si la défiance à l'égard des Arabo-musulmans a suscité des excès dont ont été victimes des Sikhs (ils sont environ un demi-million aux États-Unis), des Libanais, des Portoricains, dans son ensemble, la société américaine s'est abstenue de verser dans l'ostracisme sur la base du faciès.

Par contraste, dans l'appareil d'État, des luttes continues ont fait rage pour définir les nouveaux risques, les hiérarchiser et obtenir le monopole de leur traitement. À ce jeu, le ministre de la justice est gagnant. Il est légitime de faire arrêter pendant quelques jours et sans accusation précise tout étranger envers lequel il éprouve «des doutes raisonnables». Récemment, les représentants républicains eux-mêmes se sont dits offusqués de sa volonté d'insérer un système informatique au sein de la nouvelle administration, Homeland Security, destiné à recueillir les fruits de l'espionnage et de la délation auxquels il incite les Américains, et plus particulièrement les fonctionnaires locaux. (...)

Mais ce sont surtout les tendances lourdes, historiquement à l'oeuvre dans la société américaine, qui refont surface. Le sentiment d'insécurité, la suspicion envers le proche et le semblable imposent un état de tension qui s'infiltré dans le quotidien et bride la confiance qui est au fondement de la démocratie participative. La «perte de l'innocence» apparaît comme un mythe commode pour éviter les examens de conscience.

Ceux qui veulent aller au-delà des débats relatifs au choc des civilisations, évoquer la responsabilité des États-Unis dans la

catastrophe et leur partialité dans le conflit du Moyen-Orient et remettre en question l'universalisme occidental, par exemple, se heurtent à la censure et à l'accusation de déloyauté de la part d'une majorité morale.<sup>27</sup>

#### QUESTIONS - DÉBAT

- Pensez-vous que les autorités américaines ont voulu délibérément entretenir la peur dans la population? Pour quelles raisons? Quels sont les risques d'une telle politique?
- Trouvez des exemples dans l'histoire ou dans l'actualité où la peur devient un outil politique afin de contrôler la population. Les médias sont-ils parfois complices du pouvoir en augmentant ce sentiment de peur? (voir chapitre I.6 sur les groupes extrémistes).



Dessin de Stavro.  
Courrier international - 19 sept. 2001

#### DERNIÈRES NOUVELLES DES É-U

Cette stratégie de la peur commence à montrer ses faiblesses, comme l'explique cet article du Monde: À la veille du conflit, en mars 2003, et jusqu'à l'élection présidentielle, la Maison blanche avait réussi à convaincre une majorité de la population que l'Irak était le front principal de la guerre contre le «terrorisme».

Mais jouer sur la peur devient plus difficile. Selon un sondage Gallup, 35 % des Américains craignent un attentat «terroriste», contre 51 % en juillet 2004. L'opposition à la guerre est devenue aussi plus visible avec comme porte-parole les mères de soldats tombés. Au moment même où le président parlait, non loin de là, dans un parc de Salt Lake City, Celeste Zappala, 58 ans, une mère de Philadelphie (Pennsylvanie) dont le fils est mort en Irak l'an dernier, menait une contre-manifestation de plusieurs centaines de personnes. «Nous savons tous que la noble cause pour la guerre dont parle Bush a changé de nombreuses fois», a déclaré M<sup>me</sup> Zappala, Son fils appartenait à l'unité qui recherchait en Irak des armes de destruction massives et n'en a jamais trouvés. Elle est membre de l'organisation Gold Star Families for Peace, fondée par Cindy Sheehan dont le fils a été aussi tué en Irak.

Depuis le début de l'été, l'Administration perd pied dans l'opinion et cherche une stratégie face à des sondages de plus en plus défavorables. Selon les derniers en date, 54 % des Américains estiment que la guerre a été une erreur et 65 % jugent négativement la façon dont elle est menée.<sup>28</sup>

### I.3.3. LUTTER CONTRE LE «TERRORISME»... À N'IMPORTE QUEL PRIX?

Ou, pour reprendre un proverbe connu, la fin justifie-t-elle tous les moyens?

A-t-on par exemple le droit d'utiliser la torture pour lutter contre le «terrorisme»?

«Ensuite, [le gardien] a apporté une caisse sur laquelle il m'a fait monter, et il s'est mis à me frapper. Puis un grand Noir est arrivé, il a attaché des fils électriques sur mes doigts, mes orteils et mon pénis et m'a recouvert la tête d'un sac. Puis il a dit: "c'est quel bouton pour l'électricité?"

Détenu irakien à la prison d'Abou Ghraïb, 16 janvier 2004 (déposition effectuée auprès d'enquêteurs militaires américains et obtenue par le *Washington Post*)

La torture est un interdit absolu, elle n'est autorisée dans aucun cas.<sup>29</sup>

Cette interdiction est en train d'être remise en question : dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme», certains États ne se contentent pas de recourir à la torture et aux mauvais traitements, ils affirment également que ces actes sont justifiables et nécessaires.

Les pays qui disent placer les droits humains tout en haut de leur échelle de valeurs sont en première ligne dans cet assaut contre la dignité humaine. Et parmi eux figurent les États-Unis, dont la conduite a une grande influence sur l'action des autres gouvernements. L'attitude des autorités américaines conforte les États qui ont régulièrement recours à la torture. Il devient difficile pour les É-U de critiquer la situation des droits humains en Chine ou en Russie, par exemple, lorsque ces pays profitent de «la guerre à la terreur» déclarée par le président G.W. Bush pour réprimer des minorités ethniques ou religieuses (les Tibétains ou les Ouïghours en Chine, les Tchetchènes ou les Ingouches en Russie par exemple).

Dans le même temps, le recours à des méthodes qui s'apparentent à la torture est en totale contradiction avec les valeurs que la «guerre contre le terrorisme» est justement censée défendre. Pour ne pas utiliser le mot «torture» qui fait peur, des responsables politiques américains parlent de «techniques d'interrogatoire coercitives». Sous cette expression se cache bien entendu des



un détenu à la base de Guantanamo emmené pour un interrogatoire.  
© AP/Enpics

actes de torture très graves, comme ceux subis par les détenus de Guantanamo (voir plus loin les témoignages). Ouvrir la porte à la torture, c'est ouvrir la porte à tous les abus. Si une gifle ne suffit pas, on passe aux coups. Et si les coups ne suffisent pas? Les photographies sont là, les témoignages aussi. La torture et les mauvais traitements sont cruels, inhumains, et toujours dégradants.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Rapport d'Amnesty International: les États-Unis d'Amérique - Guantanamo et au delà: à la recherche d'un pouvoir exécutif sans limites, mai 2005. ( Index AI: AMR 51/083/2005, disponible sur [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org))

Ce rapport contient un grand nombre de témoignages de personnes détenues dans les différents centres de détention américains à travers le monde (base navale de Guantanamo, mais aussi en Afghanistan, en Irak, dans des lieux tenus secrets à travers le monde et sur le territoire des E-U).

### AUTRES RAPPORTS D'AMNESTY SUR LA «GUERRE CONTRE LE TERRORISME»:

- TORTURE. Cruels. Inhumains. Et dégradants pour tous. Non à la torture et aux mauvais traitements dans la «guerre contre le terrorisme», 01/08/2005 (ACT 40/010/2005)
- NATIONS UNIES. SOMMET MONDIAL 2005 (NEW-YORK, 14-16 septembre). Une occasion historique de renforcer les trois piliers des Nations unies: développement, sécurité et droits humains, 11/08/2005 (IOR 41/050/2005)
- ÉTATS-UNIS. TORTURE ET DÉTENTION SECRÈTE. Le témoignage de «disparus» dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme». CIRCULAIRE D'ACTION n°1: autorités étasuniennes, 04/08/2005
- ÉGYPTÉ. TORTURE ET DÉTENTION SECRÈTE. Le témoignage de «disparus» dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme». CIRCULAIRE D'ACTION n°4: autorités égyptiennes, 01/08/2005 (MDE 12/029/2005)
- JORDANIE. TORTURE ET DÉTENTION SECRÈTE. Le témoignage de «disparus» dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme». CIRCULAIRE D'ACTION n°2: autorités jordaniennes, 01/08/2005 (MDE 16/004/2005)
- YÉMEN. TORTURE ET DÉTENTION SECRÈTE. Le témoignage de «disparus» dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme». CIRCULAIRE D'ACTION n°3: autorités yéménites, 01/08/2005 (MDE 31/011/2005)

### DÉBAT

Posez à vos élèves les questions suivantes:

- Quand on interroge des «terroristes» présumés, n'est-il pas admissible de priver un peu ces individus de sommeil ou de leur infliger des sensations désagréables ne causant pas de dommages corporels durables?
- La torture ou les autres mauvais traitements, s'ils ne sont utilisés que dans les situations les plus impérieuses, ne constituent-ils pas un moindre mal? Ne serait-il pas acceptable de maltraiter une personne si cela pouvait sauver des milliers de vies?
- Supposons que quelqu'un soit sur le point de faire exploser une bombe atomique: ne serait-il pas justifié d'avoir recours à des mauvais traitements, voire à la torture (bien que ces agissements soient ignobles) si cela permettait de recueillir des renseignements cruciaux susceptibles de sauver des milliers de vies?
- Et si la vie de votre enfant était en jeu? Ne voudriez-vous pas que les autorités fassent tout pour le sauver?
- Pourquoi les «terroristes» auraient-ils les mêmes droits que nous alors qu'ils ne respectent pas nos droits?
- Êtes-vous en train de dire que tous les détenus sont innocents ?
- Il faut trouver des moyens originaux de faire face aux menaces contemporaines. Le danger du «terrorisme» international est apparu récemment: ne faut-il pas y répondre par

de nouvelles techniques?

- Si la coopération internationale constitue un élément important des techniques nécessaires pour lutter contre le «terrorisme» international, quel mal y a-t-il à envoyer des «terroristes» dans d'autres pays afin qu'ils soient interrogés par les autorités de ces pays?
- Pourquoi Amnesty International s'en prend-elle aux États-Unis? Qu'en est-il des autres pays dans lesquels la situation en matière de torture est bien pire?
- Puisque le gouvernement américain a rejeté explicitement la torture, est-ce qu'il subsiste vraiment un problème?
- Mais n'y a-t-il pas de nombreux cas où la torture est efficace ?
- Pourquoi Amnesty International se soucie-t-elle plus des «terroristes» que de leurs victimes?

Trouvez des réponses argumentées à toutes ces questions sur : <http://web.amnesty.org/pages/stoptorture-arguments-fra>

### SUR LA JUSTIFICATION DE LA TORTURE DANS LA GUERRE CONTRE LE «TERRORISME» PAR LES É-U.

Né en 1930, le Dr Burton J. Lee anime Physicians for Human Rights, une association visant à promouvoir la santé en protégeant les droits de l'homme. L'organisation, qui a partagé le prix Nobel en 1997, se bat notamment contre la torture dans le monde et contre les mauvaises conditions dans les prisons. Voici un texte dans lequel il dénonce le recours à la torture par les É-U dans la lutte contre le «terrorisme».

«Ayant été médecin militaire, puis médecin personnel du président G.W. Bush père pendant quatre ans, je pourrais être suspect de porter un regard partisan sur les allégations selon lesquelles l'armée américaine s'est rendue coupable d'actes de torture et de sévices. Mais c'est précisément au nom du respect que je porte à notre armée et de mon attachement à la déontologie médicale que je m'exprime aujourd'hui. Je m'élève contre l'usage systématique qui est fait de la torture sur des prisonniers dans le cadre de notre guerre contre le terrorisme, et avec la bénédiction de notre gouvernement. Je suis par ailleurs profondément troublé par les rapports faisant état de la complicité du personnel médical de l'armée dans ces abus. Cet incroyable retournement de nos pratiques et de nos valeurs est totalement étranger à ma conception de l'Amérique contemporaine, du gouvernement de mon pays et de ma profession. L'éthique militaire que je connais interdit catégoriquement tout ce qui peut de près ou de loin s'apparenter à la torture. Il y a à cela plusieurs bonnes raisons. Les prisonniers doivent bénéficier du même traitement que nous souhaiterions voir appliquer à nos propres prisonniers. Dans les rangs de l'armée, la discipline et l'ordre reposent largement sur le respect de l'interdiction de la torture – et, de fait, les individus faibles ou psychologiquement instables enclins aux sévices ou à la violence sont généralement évincés de l'armée. À tout le moins, on leur confie des responsabilités moindres. De plus, les responsables militaires savent depuis longtemps que la torture laisse des séquelles durables, tant chez la victime que chez son bourreau. L'usage de la torture pervertit le rôle du personnel médical, qui n'est alors plus soignant mais instrument de la violence.

Or il semble aujourd'hui que nos gouvernants et notre armée aient sombré dans un scénario digne de *Cœur des ténèbres* de Joseph Conrad. Les très nombreuses informations faisant état de tortures et de mauvais traitements – souvent tirées de documents officiels de l'armée et du gouvernement – ne permettent plus de croire que ces abus sont le fait de quelques officiers isolés ayant agi de leur propre initiative à Abou Ghraib ou à Guantanamo, comme on se plaît à l'affirmer. Les affaires de torture ont gravement compromis la hiérarchie et la discipline militaires traditionnelles, d'un bout à l'autre de la chaîne de commandement. Pourquoi? Parce que, je le crains, l'armée a cédé face à un pouvoir civil dévoyé.

Notre code déontologique médical nous impose de nous élever

contre la torture, où qu'elle soit infligée et pour quelque raison que ce soit. Guidé par cette éthique, je me suis engagé en 1963 pour travailler comme bénévole auprès du groupe international MEDICO pour m'occuper de gens qui avaient été torturés par les Français pendant la guerre d'Algérie. Je reste profondément marqué par cette expérience. J'ai entendu les récits des victimes, examiné leurs corps à jamais brisés et regardé des visages qui ne pouvaient me voir car leurs sens, mais aussi leur cerveau, avaient subi des dommages irréversibles. Depuis lors, à chaque fois que j'ai étudié des rapports sur les tortures infligées d'un bout à l'autre de notre monde troublé, ma seule consolation était la certitude qu'il n'y avait pas de cela chez nous, pas de cela parmi les Américains. Cette pensée réconfortante a désormais volé en éclats. Les cas rapportés comportent des pièces prouvant que le personnel médical de l'armée a joué un rôle dans les tortures infligées par des soldats américains. J'exhorte mes collègues professionnels de la santé à unir leur voix à la mienne et à beaucoup d'autres pour réaffirmer notre engagement à empêcher la torture. L'Amérique ne peut s'obstiner sur cette voie. La torture est une preuve de faiblesse, et non de force. Elle ne témoigne ni de compréhension, ni de puissance, ni de magnanimité. Ce n'est pas une façon de gouverner. Il s'agit là d'une réaction de dirigeants dominés par la peur, et qui succombent à une conduite indigne de leurs citoyens.»<sup>30</sup>

### QUESTIONS

Selon l'auteur de ce texte, qui sont les responsables du recours à la torture dans la lutte que mène les É-U contre le «terrorisme»? Quelles sont les raisons pour lesquelles l'auteur condamne cette pratique? À quoi l'auteur fait-il allusion lorsqu'il cite le roman «Le cœur des ténèbres» de Joseph Conrad? L'auteur parle du code déontologique médical, qui renvoie notamment au Serment d'Hypocrate:

#### «LE SERMENT D'HYPOCRATE» (OU «SERMENT DE GENÈVE»)

- Au moment d'être admis au nombre des membres de la profession médicale, je prends l'engagement solennel de consacrer ma vie au service de la personne humaine
- je garderai à mes maîtres le respect et la reconnaissance qui leur sont dus
- j'exercerai mon art avec conscience et dignité
- je considérerai la santé de mon patient comme mon premier souci
- je respecterai le secret de celui qui sera confié à moi
- je maintiendrai, dans toute la mesure de mes moyens, l'honneur et les nobles traditions de la profession médicale
- mes collègues seront mes frères
- je ne permettrai pas que des considérations de religion, de nation, de race, de parti ou de classe sociale, viennent s'interposer entre mon devoir et mon patient
- je garderai le respect absolu de la vie humaine
- même sous la menace, je n'admettrai pas de faire usage de mes connaissances médicales contre les lois de l'humanité
- je fais ces promesses solennellement, librement, sur l'honneur.

### QUESTIONS

Quelle est l'origine de ce serment? Quels sont les points du Serment qu'un médecin ne respecte pas lorsqu'il participe à une séance de torture?

#### LA TORTURE RECONNUE PAR UN TRIBUNAL ALLEMAND!

Amnesty International est vivement préoccupée par le fait que le tribunal régional supérieur de Hambourg (Hanseatisches Oberlandesgericht) a décidé le 14 juin 2005 de retenir des preuves ayant probablement été obtenues par la torture ou

d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, bafouant ainsi de manière flagrante son obligation au titre du droit international d'enquêter sur les plaintes de torture et de ne pas retenir une déclaration faite sous la torture ou tout autre traitement cruel, inhumain ou dégradant.

Des représentants des services secrets américains ont communiqué ces informations aux autorités allemandes, sous la forme d'extraits d'interrogatoires de trois personnes soupçonnées d'activités «terroristes» et détenues par les États-Unis dans des lieux inconnus. Le tribunal a décidé de retenir ces déclarations à titre de preuve, au motif qu'il n'est pas prouvé qu'elles ont été obtenues sous la torture ou d'autres mauvais traitements. Des organisations de défense des droits humains comme Amnesty International et Human Rights Watch, ainsi que des journalistes et la majorité des détenus libérés, ont à maintes reprises dénoncé les nombreux actes de torture et mauvais traitements qui seraient perpétrés dans les centres où les autorités américaines incarcèrent les membres présumés des réseaux terroristes, notamment en Afghanistan, en Irak et à Guantánamo. Les autorités américaines n'ont pas autorisé leurs homologues allemands à procéder à un contre-interrogatoire des trois hommes. Elles ont refusé de communiquer leur lieu de détention et les circonstances entourant les interrogatoires. Elles ont également refusé de dire si l'un d'entre eux était bel et bien détenu par les États-Unis. Il semble que tout soit fait pour cacher les circonstances dans lesquelles ont été recueillies les informations données par ces hommes.<sup>31</sup>

### DÉBAT

Voici quelques propositions d'actions contre le «terrorisme» à soumettre à vos élèves. Faites un vote à bulletin secret pour voir quelle proposition remporte le plus de voix.

- tuer Ben Laden et tous ses partisans
- organiser une grande conférence internationale afin de se mettre d'accord sur les moyens de lutter contre le «terrorisme»
- réduire la souffrance des populations pauvres, qui alimente le «terrorisme»
- lutter contre le trafic d'armes
- maintenir un blocus économique contre tous les pays suspectés d'abriter des «terroristes»

*Organisez ensuite un débat en vous basant sur l'exemple de Saddam Hussein et de la guerre en Irak. Le blocus économique contre l'Irak a-t-il fait vaciller le pouvoir de Saddam Hussein? La guerre a-t-elle permis de trouver une solution au phénomène du «terrorisme»? Quelles autres solutions auriez-vous pour lutter contre le «terrorisme»?*

Que pensez-vous du slogan d'Amnesty, suite aux attentats du 11/09/01: «Justice, pas vengeance»?

Remarque : Il est parfois difficile de se faire un jugement sur l'actualité récente, à cause du manque de recul nécessaire par rapport à ces événements. Peut-être pourrait-on mieux évaluer les effets de cette guerre dans cinq ou dix ans... Mais sans attendre si longtemps, on peut déjà voir que le monde et l'Irak ne sont pas plus sûrs aujourd'hui qu'avant cette guerre, comme l'affirme encore G.W. Bush.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Rapport d'Amnesty international à consulter sur le site internet [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)

01/08/2005 TORTURE. Cruels. Inhumains. Et dégradants pour tous. Non à la torture et aux mauvais traitements dans la «guerre contre le terrorisme» (RAPPORTS)

ACT 40/010/2005

# I.4. ANALYSE DU «TERRORISME» ISLAMISTE INTERNATIONAL:

## I.4.1. LE «JIHADISME», UNE PENSÉE ISLAMISTE RADICALE

L'idéologie meurtrière d'Al Qaïda s'appuie sur une doctrine ancienne, celle du jihadisme.

Pour les musulmans fondamentalistes, «jihad» signifie «guerre sainte». Ce mot n'a cependant pas le même sens pour tous les musulmans... Sa traduction littérale est «effort contre ses passions». Pour les uns, le jihad est d'abord interne, c'est le combat du croyant contre ses mauvais penchants. Pour les autres, c'est la «guerre sainte» ou «guerre légale» prescrite par la Loi, destinée à défendre l'islam contre un danger et à le propager. Les moudjahidines, «combattants du jihad», attaquent les peuples ou les Etats jugés coupables de malveillance ou simplement d'ingérence dans les affaires de l'islam. Les intégristes l'ont élevé au rang de sixième pilier de l'islam.<sup>32</sup>

Le théoricien égyptien Saïd Qotb a popularisé le jihad comme une doctrine de guerre, en appelant les musulmans du monde entier à se regrouper pour instaurer un Etat islamique mondial. Avant d'être assassiné par Nasser, en 1966, il encouragea les jeunes musulmans à passer à l'action violente et à s'attaquer aux régimes «impies» du Moyen-Orient, mais aussi à l'Occident tout entier.

On retrouve cette même idéologie guerrière inspirée du jihad un peu plus tard en Afghanistan, lorsque l'URSS et son Armée rouge envahissent le pays en 1979 pour y installer un régime communiste. Très vite, la résistance s'organise autour des «Moudjahidines». Ceux-ci étaient soutenus par les É-U, qui leur avaient fourni des armes et une formation militaire. Les É-U n'étaient pas les seuls à soutenir ces combattants islamistes, au nom de la lutte contre l'expansion communiste: l'Égypte, le Pakistan, les services secrets français, ainsi que l'Arabie saoudite, figuraient également parmi les alliés discrets de ceux qu'on peut qualifier de précurseurs du terrorisme islamiste international.

C'est en effet dans les rangs de ces «résistants moudjahidines» qu'ont été formés les Talibans, ces fameux «étudiants» formés dans les écoles coraniques pakistanaïses qui installèrent un Etat islamiste pur et dur en Afghanistan. C'est aussi avec eux que se trouvait un personnage qui eut une influence considérable sur les mouvements de résistance se réclamant de l'islamisme: le Palestinien Abdallah Azzam, qui a relancé l'appel au jihad, à la guerre sainte contre les «impies».

Petit à petit, l'Afghanistan devient une réserve de militants formés à un islam radical, qui se considèrent comme l'avant-garde qui va redonner aux musulmans leur fierté, avec comme idéal l'établissement d'un nouveau califat (territoire soumis à un calife, le chef suprême de la communauté islamique après la mort de Mahomet).

Lorsque la guerre d'Afghanistan prit fin avec le retrait des troupes de l'Armée rouge, beaucoup de combattants islamistes retournèrent dans leur pays pour combattre cette fois des gouvernements jugés trop modérés dans le respect de la loi islamique ou pour prêter main forte à d'autres rébellions islamistes. Ce fut l'origine de nombreux attentats «terroristes» (Égypte, Algérie, Tchetchénie, Bosnie, Cachemire...). Mais d'autres combattants restèrent en Afghanistan, dans une zone frontalière avec le Pakistan. Entre 1988 et 1990, grâce au financement d'Oussama Ben Laden, ils y fondèrent un nouveau réseau, qu'ils nomment «Al Qaïda», ce qui signifie «la Base» (en référence à «une base de données» reprenant les coordonnées de militants à travers le monde).

En 1991, Oussama Ben Laden était au Soudan où il avait créé des camps d'entraînement pour combattants islamistes. Après 1996, il s'enfuit en Afghanistan et y finança un grand nombre de groupes «terroristes». Selon des documents d'Al-Qaïda qu'on a découvert, près de 5000 militants islamistes originaires d'une vingtaine de pays se rendirent en Afghanistan durant la deuxième moitié des années 1990, pour y recevoir une formation militaire. Certains de ces militants étaient des jeunes déracinés d'Europe, recrutés par des amis, des membres de leur famille ou des imams. Ben Laden leur fait partager son rêve de réunir tous les musulmans du monde sous l'autorité d'un nouveau califat, en une sorte de retour vers un prétendu âge d'or de l'islam... Selon Rik Coolsaet, Ben Laden «semble se considérer lui-même comme une version moderne du légendaire Saladin, qui entend chasser, non les croisés mais les Etats-Unis d'Arabie saoudite (qui abrite les lieux saints de l'islam: La Mecque et Médine) – ce qui s'est partiellement produit depuis lors – et faire tomber la dynastie saoudienne régnante.»

## I.4.2. QUI SONT LES JEUNES ISLAMISTES QUI POSENT DES BOMBES EN EUROPE?

Dans cet entretien accordé au Figaro, Olivier Roy explique comment des jeunes apparemment bien intégrés deviennent des «terroristes».

«Les Britanniques et les Néerlandais ont été stupéfaits de découvrir que les auteurs des attentats qui les ont touchés étaient parmi les musulmans les mieux intégrés, voire occidentalisés (ils ont fait des études, sont mariés avec des Européennes...). Ce qui sous-entend qu'ils n'auraient pas été surpris que des musulmans «traditionnels» basculent dans la violence. Or, c'est justement parce que ces jeunes ont perdu la culture de leurs parents ou grands-parents qu'ils dérivent.

### Comment définir leur rapport à la religion?

Il y a un phénomène de renaissance religieuse pour ces jeunes occidentalisés, comme chez les chrétiens américains («born again»). Ils se définissent par rapport à un islam qui n'est plus traditionnel, ni culturel, en ce sens où il est lié à une culture donnée, à celle de leur famille, de leur histoire. Il y a un processus de déculturation. Ils retournent à quelque chose qui n'est pas leur point de départ...

### Ont-ils une trajectoire militante?

Ces activistes ne sont pas passés par une organisation au projet politique, comme la famille des Frères musulmans, l'UOIF en France. Par contre, beaucoup d'entre eux sont passés par le Tabligh, ce mouvement apolitique né en Inde dans les années vingt et qui rayonne aujourd'hui depuis le Pakistan. Pour eux, ce qui compte, c'est la norme. Il s'agit d'un islam fondamentaliste, abstrait, virtuel, qui n'a pas de chair: il ne s'incarne dans aucune culture, aucun lien social. Les Tablighi disent que l'islam a été perverti par les influences culturelles, ethniques, nationales. Il faut donc revenir à un islam supranational. Devant des jeunes qui se sentent déracinés, ils font l'apologie du déracinement. «Tu as perdu la religion de tes grands-parents? Tant mieux, tu vas pouvoir connaître le vrai islam», leur disent-ils.

### Comment font-ils le lien entre cette renaissance religieuse et l'activisme «terroriste»?

Pour eux, tout devient problématique. Il est très angoissant de vivre une religion présentée comme l'absolu, sans ancrage social, ni culturel. Le «born again» islamiste se vit comme ayant la responsabilité de sauver sa religion. Poussé par des idéologues, il veut reconstruire un pur islam sur les ruines de son identité. Le modèle de cet élément radicalisé, c'est Bouyeri, l'assassin du cinéaste Theo Van Gogh aux Pays-Bas, qui voulait «sauver l'islam».<sup>33</sup>

### I.4.3. QUEL EST L'OBJECTIF DES «JIHADISTES»? QUELLE EST LEUR IDÉOLOGIE?

Un autre chercheur français, Gilles Kepel, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, a participé à la traduction en français des textes des «terroristes» islamistes diffusés sur internet. «Même si c'est un bricolage, reconnaît Gilles Kepel, il y a une idéologie derrière Al-Qaïda. Idéologie de frustrés à tendance paranoïaque. «Pour les jihadistes, explique Gilles Kepel, l'objectif c'est de réduire l'autre à un ennemi. Dans l'islam, les juifs et les chrétiens sont généralement considérés comme des croyants qui ont le droit de conserver leur religion, puisqu'ils sont, à la différence des païens, des gens du Livre [de l'Ancien Testament]. Pour les jihadistes, les chrétiens et les juifs ne sont que des croisés et des sionistes dont l'impiété appelle le meurtre. À partir du moment où l'on a décidé que tous les autres sont des impies, on peut sans remords se faire sauter dans le métro. (...) Il y a pour les candidats au suicide une rupture complète par rapport à l'environnement social. C'est grâce à elle qu'ils pensent accéder à la vérité absolue. Ce ne sont pas des militants puisqu'il n'y a derrière eux aucune perspective à long terme. Vous avez les idéologues et autour d'eux les recruteurs qui vont très vite pour repérer les kamikazes et les endoctriner. Les kamikazes, ce sont des gens déstabilisés que l'on ramasse à droite et à gauche. Et tous ne sont pas issus de milieux modestes.»<sup>34</sup>



La lecture de l'islam de Ben Laden est largement contestée par la communauté des musulmans. Dessin de Stavro. Courrier international - 7 nov. 2001

#### RECHERCHE

- Comparez la démarche de Ben Laden et des «jihadistes» avec celle d'autres gourous à l'origine des sectes religieuses chrétiennes. Quels sont les points communs? Comment ces mouvements parviennent-ils à recruter leurs adeptes?
- Cherchez dans la presse quel était le profil des auteurs des attentats du 7 juillet dans les transports publics à Londres. Ont-ils le même profil que les «jihadistes»? Etaient-ils intégrés à la société anglaise?

#### AL-QAÏDA : MYTHE OU RÉALITÉ?

Pour Rik Coolsaet, Al-Qaïda n'est qu'un mythe, dont on augmente le pouvoir à chaque fois qu'on lui attribue un attentat. Dans son livre «Le mythe Al-Qaïda», l'auteur décrit un mouvement qui n'a plus rien à voir avec ce qu'il était avant le 11 septembre. Aujourd'hui, selon lui, Al-Qaïda a perdu toute structure hiérarchique, suite à la défaite des Talibans en Afghanistan et n'a plus de direction centrale, plus de caisse centrale, plus de porte-parole central. Selon certains experts des Nations Unies<sup>35</sup>, le mouvement ne serait plus en mesure d'organiser un attentat comme celui du 11 septembre.

Le professeur français Olivier Roy, chercheur au CNRS, rejoint cet avis: Al-Qaïda n'est qu'une secte, millénariste et suicidaire. Il n'y a jamais eu d'internationale islamiste. C'est cette peur d'une «péjorative internationale» pouvant frapper à tout moment partout dans le monde, qui cherche à se procurer des armes de destruction massive, qui a créé le mythe Al-Qaïda.

Rik Coolsaet explique le mécanisme qui tend à exagérer l'importance d'Al-Qaïda: «La formule sempiternelle des «terroristes liés à

Al-Qaïda» dissimule plutôt qu'elle n'explique. Bien qu'à chaque attentat qui se produise depuis le 11 septembre, on se réfère aussitôt à Al-Qaïda, il semble plutôt qu'ils soient en majeure partie, voire exclusivement, le fait de groupes terroristes militants locaux. (...) Ils ne sont rien de plus que des groupes extrémistes dispersés dans le monde musulman, sans lien avec les grands mouvements islamiques qui ont entre-temps opté pour les règles du jeu démocratique ou du moins écartent la voie de la violence. Ils se réfèrent à une interprétation pervers et simpliste de l'islam et recrutent dans des groupes de la population qui se sentent exclus de la société où ils vivent – au Moyen-Orient comme en Occident». Dominique Thomas, un spécialiste français des mouvements islamistes, partage l'avis selon lequel Al-Qaïda n'a pas de structure pyramidale internationale: «La seule forme de coordination est idéologique. Elle concerne des groupes locaux galvanisés par les attaques ailleurs dans le monde. (...) Les liens entre tous ces attentats est» une idéologie commune, le courant salafiste djihadiste, et une mouvance qui tient par les cyberidéologues», poursuit Dominique Thomas. Les contacts entre organisations fleurissent sur internet, via les chat-rooms notamment. Internet serait devenu la base des liens entre les différents groupes locaux qui «recherchent ensuite la sensation de faire partie d'une mouvance d'envergure internationale et se réclament d'Al-Qaïda.»<sup>36</sup> Cela leur donne une visibilité encore plus grande et augmente leur satisfaction de voir le monde trembler face à la nébuleuse terroriste.

Mais tous les experts ne sont pas d'accord entre eux. Ainsi, le professeur belge Robert Anciaux estime qu'«il faut bien admettre qu'il existe une guidance idéologique et, peut-être, une coordination sommaire de ces actions. Il y a quelque part un groupe qui représente le centre de réflexion de la mouvance. Pour s'en convaincre, il suffit de voir les vidéos où Ben Laden est entouré d'idéologues égyptiens», analyse Robert Anciaux, qui admet toutefois qu'Al-Qaïda n'est pas un mouvement de masse et qu'il ne bénéficie pas d'un large soutien populaire, comparable avec les mouvements marxistes des années 1960 ou 1970: «De ce point de vue-là, les islamistes radicaux ont raté leur but, qui était d'incarner la revanche du monde musulman face à un ordre international jugé inéquitable.»<sup>37</sup>

Il faut insister sur le fait que les attentats attribués à Al-Qaïda, qu'ils soient commis en Égypte, en Irak, en Europe ou aux États-Unis, sont condamnés par la toute grande majorité des musulmans dans le monde. On peut espérer que ce manque de soutien populaire finira par faire disparaître la mouvance «terroriste islamiste», comme ce fut le cas pour les mouvements «terroristes» européens en Espagne ou en Irlande du Nord.

#### DÉBAT

- Est-il selon vous normal que le temps accordé dans les médias aux attentats «terroristes» soit si important, et que certaines chaînes continuent de diffuser sans arrêt les mêmes images de violence (comme les avions qui percutent les deux tours), sachant que ces images n'apportent aucune information nouvelle? Doit-on mieux expliquer le phénomène du terrorisme pour éviter que la population ne cède à la panique généralisée?
- À l'inverse, en minimisant le danger «terroriste», ne risquons-nous pas de mettre en danger la population? N'est-il pas important de conscientiser tous les citoyens, afin qu'ils puissent être capables de reconnaître un «terroriste»? Ne faut-il pas encourager les gens à dénoncer ceux qu'ils trouvent suspects, afin d'empêcher de nouveaux attentats «terroristes»?

#### DE L'ART DE RECONNAÎTRE UN «TERRORISTE»

Quand la peur s'empare de la population, les idées les plus folles commencent à circuler. Ainsi, des spécialistes interviewés par le Daily Telegraph au lendemain des attentats du 7 juillet n'ont pas hésité à donner leurs conseils pour reconnaître un kamikaze: «si vous voyez dans le métro un homme jeune au

regard furtif, transpirant abondamment, portant un sac à dos et appartenant à une minorité ethnique, il y a des chances que se soit un kamikaze». Pas étonnant, avec ce genre de portrait robot, qu'un jeune Brésilien soit mort abattu par la police parce qu'il ressemblait un peu trop à l'idée qu'on se fait d'un terroriste. Autre exemple: trois jours après les attentats, un Pakistanais a été battu à mort par un groupe de jeunes Blancs dans les rues de Nottingham, en plein jour. Du coup, les musulmans ont peur et n'osent plus sortir. Mais d'où vient cette peur réciproque?

#### POUR ALLER PLUS LOIN

■ «Terrorisme, un outil pour mieux comprendre», un CD ROM pédagogique conçu par la CNAPD et destiné aux jeunes à partir de 16 ans (utilisable seul ou en classe/groupe). En vente au prix de dix Euros (+ frais de port). Pour commander ce CD ROM, contacter la CNAPD au 02/640.52.62 ou via mail [cnapd.dg@skynet.be](mailto:cnapd.dg@skynet.be)

#### FILM

■ «Au nom du père», de Jim Sheridan, 1993. En novembre, devant la multiplication des attentats, le gouvernement anglais adopte le «prevention of terrorism act» qui permet de détenir et d'interroger un suspect pendant 7 jours sans assistance d'avocat.

#### BIBLIOGRAPHIE

- N. CHOMSKY, Autopsie des terrorismes, Editions du Serpent à Plumes, 2001
- E. NGUYEN, Les nationalismes en Europe, quête d'identité ou tentation de repli?, Le Monde Poche, Editions Marabout, 1998
- V. GEISSER, La nouvelle islamophobie, Editions La Découverte, 2003
- P. A. TAGUIEFF, La force du préjugé, essai sur le racisme et ses doubles

## I.5. LES SYSTÈMES DISCRIMINATOIRES:

#### GLOSSAIRE

- Calife: Chef suprême de la communauté islamique, après la mort de Mahomet
- Conquistador: Aventurier espagnol qui, au XVI<sup>ème</sup> siècle, partit conquérir l'Amérique
- Coreligionnaire: Personne qui professe la même religion qu'une autre
- Inique: Qui n'agit pas avec équité, contraire à l'équité, injuste.
- Ségrégation: La ségrégation, c'est l'action de séparer, à l'intérieur d'une collectivité (ville, région ou pays), différents groupes, selon leur origine ethnique, la couleur de leur peau, leur sexe, leur religion, etc. Cette séparation est imposée par le pouvoir et sert à discriminer ou à contrôler plus aisément un groupe donné; elle implique systématiquement la domination d'un groupe sur un autre.

Nous avons vu comment certains groupes «terroristes», qui ne sont pas directement liés à un Etat, peuvent se rendre coupables de violences et de discriminations. Nous allons maintenant nous intéresser aux violences et discriminations directement organisées par les Etats, dans ce que nous appellerons les «systèmes discriminatoires». Des génocides aux nettoyages ethniques, en passant par l'esclavage et l'apartheid, certains Etats ont une lourde responsabilité dans les crimes contre l'humanité. Il n'est guère de pays au monde où les autorités n'ont pas, à un moment donné, considéré certains groupes raciaux ou

ethniques comme inférieurs par rapport à la majorité des citoyens ou au groupe dominant.

Ici, ils sont l'objet des plaisanteries dans les journaux, qui les qualifient de stupides. Ailleurs, ils sont diabolisés, décrits comme intrinsèquement violents et prédisposés au crime. Bien souvent, ils se voient refuser la reconnaissance de tous ou une partie de leurs droits sociaux, économiques, politiques, civils et culturels. Il peut arriver qu'on ne leur donne pas de passeport, qu'on leur interdise de parler leur langue, d'exercer certains emplois ou de suivre un enseignement, ou bien qu'on les force à habiter dans certaines zones déterminées. Dans tous ces cas, une telle discrimination institutionnalisée conduit à de nouvelles atteintes massives aux droits humains.<sup>38</sup>

On se rend compte que quand la discrimination est institutionnalisée, quand les lois elles-mêmes sont discriminatoires et que l'État est donc par définition coupable de discrimination, il est encore plus dur de lutter contre ce phénomène.

Les victimes de discriminations sont dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits fondamentaux et les coupables jouissent d'une impunité totale.

Si on regarde en arrière et que l'on s'attarde sur l'histoire de l'humanité, on voit se profiler différentes formes de systèmes discriminatoires. Dans le cadre de ce dossier pédagogique sur les *Identités et Discriminations*, nous avons choisi de nous pencher sur quelques moments sombres de l'histoire de l'humanité.

### I.5.1. LES GÉNOCIDES:

Le mot «**génocide**» a été créé en 1944 par Raphael Lemkin, professeur de droit international à l'université de Yale, «pour définir les pratiques de guerre de l'Allemagne nazie». Il désigne «a destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique». Le mot combine le terme grec **genos** (qui signifie origine ou espèce) et le suffixe latin **cide** (provenant de caedere, tuer).

Le terme de **génocide** désigne tout acte commis dans l'intention de détruire méthodiquement un «groupe national, ethnique, racial ou religieux». L'extermination des Juifs par les Nazis est un génocide. On emploie aussi actuellement dans certains cas l'expression «épuration ethnique». Commis en temps de guerre, le génocide est un crime de guerre.

Le terme «**génocide**» est utilisé pour la première fois dans un document officiel en **1945**, par le Tribunal militaire international, lors de la mise en accusation des criminels de guerre nazis à Nuremberg. Le droit de Nuremberg va préférer retenir une nouvelle incrimination: le crime contre l'humanité.

Mais, le 11 décembre **1946**, l'Assemblée générale des Nations unies, qui confirme les principes du droit de Nuremberg, donne une première définition du génocide: «Le génocide est le refus du droit à l'existence de groupes humains entiers de même que l'homicide est le refus du droit à l'existence à un individu: un tel refus bouleverse la conscience humaine, inflige de grandes pertes à l'humanité qui se trouve ainsi privée des apports culturels ou autres de ces groupes, et est contraire à la loi morale ainsi qu'à l'esprit et aux fins des Nations unies La répression du crime de génocide est une affaire d'intérêt international».

Le 9 décembre **1948**, l'Assemblée générale des Nations unies approuve à l'unanimité le texte de la «**Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide**», qui fait entrer le terme «génocide» dans le vocabulaire du droit international. Entrée en vigueur en 1951 et révisée en 1985, la Convention, déclare dans son article premier que «les parties contractantes confirment que le génocide, qu'il soit commis en temps de paix ou en temps de guerre, est un crime du droit des gens, qu'elles s'engagent à prévenir et à punir».

Trois grandes conditions, définies à l'article 2, sont nécessaires à son identification:

1 / les victimes font partie d'un «groupe national, ethnique,

racial ou religieux». Sont donc exclus les groupes politiques, économiques ou culturels - comme les victimes des Khmers rouges au Cambodge, par exemple;

- 2 / les membres de ce groupe sont tués ou persécutés pour leur appartenance à ce groupe, quels que soient les moyens mis en oeuvre pour atteindre ce but;
- 3 / le génocide est un crime collectif planifié, commis par les détenteurs du pouvoir de l'Etat, en leur nom ou avec leur consentement exprès ou tacite.

L'article 3 définit comme crime aussi bien le génocide proprement dit que l'entente en vue de le commettre, l'incitation directe et publique, la tentative pour le mettre en oeuvre ou la complicité dans sa réalisation. L'article 4 stipule que toutes les personnes ayant commis le génocide doivent être punies, quelles que soient leurs qualités.<sup>39</sup>

Seuls quatre génocides ont été reconnus par des instances internationales dépendant de l'ONU, dont trois seulement au plan juridique:

- Le génocide des Arméniens commis par les Turcs en 1918. «*La qualification de «génocide» du peuple arménien en 1915 a été reconnue dans une résolution de la sous-commission des Droits de l'Homme de l'ONU en août 1985 (et dans une résolution du Parlement européen le 18 juin 1987)*»
- Le génocide des juifs et des tziganes commis par les nazis en Allemagne, en Pologne et en France (en Alsace à Schirmeck). Ce génocide a été reconnu par la cour de Nuremberg créée par la Grande-Bretagne, la France, l'ex-URSS et les Etats-unis en 1945, en même temps que l'on créait l'ONU. On peut dire que le génocide des Juifs a servi de référence pour définir ce qu'est un génocide.
- Le génocide des Tutsi au Rwanda commis par les Hutu extrémistes du régime Habyarimana en 1994 a été reconnu par l'ONU, dans le rapport de sa Commission des Droits de l'Homme le 28 juin 1994, puis lors de la création du Tribunal pénal international pour le Rwanda (Résolution 955), adoptée par le Conseil de sécurité le 8 novembre 1994.
- Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), a qualifié, le 19 avril 2004, le massacre de 7 000 à 8 000 musulmans de Bosnie, commis par les Serbes en 1995 à Srebrenica, de génocide.

#### **AUTRES EXEMPLES DE GÉNOCIDES NON RECONNUS COMME TELS:**

- De 1975 à 1979, au Cambodge, où les déportations en masse et les travaux forcés imposés à la population par les Khmers rouges conduisirent à la mort plus de trois millions de personnes. Ici, il ne s'agissait pas d'exterminer une ethnie, mais plutôt une catégorie de la population (ceux considérés comme intellectuels, bourgeois,...),
- Dans les années 1980, le massacre des Kurdes en Irak, notamment par gaz,...
- Au Myanmar, l'armée s'empare de civils appartenant à des minorités ethniques pour les astreindre à des travaux forcés dans le cadre de grands chantiers d'infrastructures dans les Etats chan, kayin et kayah. En janvier et en février 2000, des enfants de huit à quinze ans ont été contraints de travailler, de manière régulière, à la construction d'un temple à Kunhing, dans l'Etat chan. Des civils ont été réquisitionnés par l'armée pour des tâches de portage. Ils étaient obligés de porter de lourdes charges pendant des périodes prolongées et étaient battus lorsqu'ils n'arrivaient pas à suivre la colonne. Des cas de travaux forcés ont également été signalés dans des zones de cessez-le-feu, en particulier dans les Etats mon et kachin, où des adolescents travaillaient fréquemment à la construction et à l'entretien des routes.
- Au Tibet, les Chinois ferment de nombreux monastères et torturent les moines, les Tibétains ne peuvent plus pratiquer leur culture.

- Au Kosovo, les médias ont très largement informé sur des phénomènes analogues.

#### **RECHERCHE / DÉBAT**

Faut-il débattre sans fin pour déterminer si tel ou tel grand massacre mérite l'appellation de génocide? Ne vaut-il pas mieux rechercher les points communs de tous ceux qui se sont produits à travers l'histoire? Des Indiens d'Amérique du Sud à ceux d'Amérique du Nord, en passant par l'Ukraine affamée par Staline et jusqu'à l'horreur du Rwanda.

### **I.5.1.1. EN ALLEMAGNE**

«**Quand ils sont venus chercher les Communistes JE N'AI RIEN DIT je n'étais pas communiste**

**Quand ils sont venus chercher les syndicalistes JE N'AI RIEN DIT je n'étais pas syndicaliste**

**Quand ils sont venus chercher les Juifs JE N'AI RIEN DIT je n'étais pas Juif**

**Quand ils sont venus chercher les catholiques JE N'AI RIEN DIT je n'étais pas Catholique**

**Puis ils sont venus me chercher et il ne restait plus personne pour protester».**

Poème écrit à Dachau, attribué au pasteur Martin Niemöller

#### **LE GÉNOCIDE JUIF**

Ce génocide fut commis par l'Etat nazi durant la seconde guerre mondiale, de 1941 à 1945. Près de 6 millions de Juifs (**5 700 000** d'après l'estimation du tribunal de Nuremberg) – soit les deux tiers des Juifs d'Europe, hommes, femmes et enfants – furent assassinés durant cette période pour des raisons racistes. C'est en 1925 qu'Adolf Hitler sort le premier volume de son livre «*Mein Kampf*», où il dénonce la connivence entre la «juiverie», le capitalisme et le marxisme qui chercherait à dégrader la pureté de la «race» aryenne. Selon lui, toutes les réalisations de l'humanité sont l'oeuvre de la «race» aryenne. Celle-ci doit retrouver sa pureté en éliminant les éléments qui ont cherché à la corrompre, surtout le juif, responsable de la défaite de l'Allemagne lors de la première guerre mondiale.

En 1933, une fois le parti nazi installé démocratiquement au pouvoir, une loi est votée, décrétant la stérilisation des personnes atteintes de maladies héréditaires parmi lesquelles sont classées les personnes de couleur.

En 1935, une loi fait la distinction entre les citoyens juifs et les citoyens du Reich, elle interdit les mariages et rapports extra-conjugaux entre ceux-ci.

L'extermination des Juifs fit l'objet d'un programme politique nommé «*Endlösung*» (la solution finale) appliqué systématiquement en Allemagne et dans tous les pays alliés ou occupés.

Deux mots sont le plus fréquemment utilisés pour désigner le génocide juif: l'**Holocauste** et la **Shoah**. Le terme Holocauste (du grec: «brûlé tout entier»), traduction du mot hébreu olah qui désigne «ce qui est offert en sacrifice», a été utilisé dès les années cinquante par la communauté juive. Il est toujours utilisé aux Etats Unis. En France, il a été généralement remplacé depuis 1991 par le mot Shoah, titre d'un film de Claude Lanzmann. Shoah est un mot hébreu qui signifie catastrophe et aussi destruction.<sup>39</sup>

#### **FILMS**

- «*La Liste de Schindler*» de Steven Spielberg.

- «La vita è bella» de Roberto Benigni
- «Shoah» de Lanzmann

## BIBLIOGRAPHIES

- Le journal d'Anne Franck
- La bande dessinée MAUS. Son auteur, Art Spiegelman y raconte le passé et le présent de son père, prisonnier des camps de concentrations pendant la seconde guerre mondiale. Dans MAUS, les Juifs sont des souris, les Allemands sont des chats, les Polonais des cochons et les Américains des chiens.

## LE GÉNOCIDE TZIGANE

Différents groupes ont été victimes du nazisme (malades mentaux, prisonniers politiques, communistes, homosexuels, Témoins de Jéhovah). Mais seuls les Juifs et les Tziganes, considérés comme «génétiquement infectés», ont été programmés pour la destruction sur des bases raciales.

De **1939 à 1944**, le génocide tzigane s'étend de l'Allemagne à toute l'Europe. Différentes statistiques font état de **200 000 à 500 000 morts**, soit entre le quart et le tiers des Tziganes d'Europe.

Après la guerre, les principaux criminels nazis durent répondre de leurs actes, même si la justice fut parfois lente et si certains réussirent à lui échapper. Les deux procès les plus importants furent le procès de Nuremberg qui se déroula d'octobre 1945 à octobre 1946 devant un tribunal militaire international et le procès Eichmann qui se tint à Jérusalem en 1961.<sup>39</sup>

## RECHERCHE

- Qui était Eichmann?

### I.5.1.2. EN EX-YOUGOSLAVIE

Les territoires des Balkans (ex-Yougoslavie) sont composés d'une multitude d'ethnies et de religions différentes. Pendant près de dix ans, des pressions nationalistes veulent diviser la Yougoslavie de l'époque et créer les États que nous connaissons aujourd'hui (Serbie-Monténégro, Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Croatie, etc). Celles-ci ont conduit à des déchirements politiques et à des guerres. La république fédérative de Yougoslavie a fini par se disloquer après que deux de ses républiques, la Slovénie et la Croatie, eurent proclamé leur indépendance, le 25 juin 1991. Il s'en est suivi un meurtrier cycle de guerres dans lequel toutes les parties ont été responsables de graves violations des droits humains.

Il y avait une volonté de créer des États «purs» monoethniques, c'est-à-dire, à une seule ethnie reconnue.

Ce mouvement «d'homogénéisation nationale» a conduit entre 1991 et 1995 à l'épuration ethnique par les Serbes aux dépens de 8000 musulmans bosniaques. Ils furent chassés, massacrés, déportés dans les camps de détention.<sup>40</sup>

L'ancienne Yougoslavie est ravagée et de sa dislocation naissent plusieurs États indépendants, secoués de tensions internes.

En 2001, après des élections présidentielles remportées par l'opposition serbe, Slobodan Milosevic est déchu, arrêté puis remis au Tribunal international qui l'accuse de crimes contre l'humanité. En 2001, la paix est loin d'être stabilisée dans l'ex-Yougoslavie: la Macédoine a vu ses communautés slave et albanaise s'affronter et, dans chaque État, les différents partis nationalistes restent très actifs.<sup>41</sup>



Des enfants rwandais venant de Gisenyi (Zaïre). © Amnesty International

«Srebrenica, ville martyre hier, ville fantôme aujourd'hui. Près de dix ans après le génocide, ses rues restent désertes. La situation économique désastreuse de la cité, ravagée par la pauvreté, témoigne des difficultés rencontrées par les différentes communautés bosniaques dans la reconstruction de leur pays. Si des centres d'aide aux victimes ont été ouverts, de nombreux camps de réfugiés existent toujours et le chemin du retour est parsemé d'obstacles pour ceux qui désirent regagner leur village d'origine. Parallèlement, l'exhumation et l'identification des corps permettent enfin aux familles de commencer leur travail de deuil. Après des années de pression sans relâche de la communauté internationale, les autorités bosno-serbes ont présenté leurs excuses, à mots couverts, pour les crimes commis contre la population musulmane. Leur inaction déconcertante en matière de lutte contre l'impunité — elles sont les seules de l'ex-Yougoslavie à n'avoir jamais arrêté de criminel de guerre — révèle cependant l'énorme travail de mémoire qui reste à accomplir. Si le procès Milosevic est en cours, deux des principaux inculpés, le général Mladic et l'ex-président Karadzic restent introuvables. Sans volonté politique forte, à tous les niveaux et dans toutes les communautés, de juger les criminels de guerre et de permettre un retour durable des réfugiés, la Bosnie ne pourra pas se reconstruire une identité et retrouver sa place au sein de la communauté des nations».<sup>42</sup>

## POUR ALLER PLUS LOIN

- *Le journal de Zlata*, Editions Robert Laffont, Paris, 1993

### I.5.1.3. AU RWANDA

## LE GÉNOCIDE TUTSI

La population du Rwanda et du Burundi (dans la région des Grands Lacs de l'Est africain) est formée de deux ethnies: les

Hutu et les Tutsi. Accentué durant la colonisation belge, le clivage ethnique se traduit après l'indépendance par des meurtres collectifs entre les deux ethnies, dès 1959, puis en 1963 et en 1972. Dès 1962, l'Etat rwandais assure son pouvoir en renforçant ce clivage ethnique sur fond de crise sociale et économique.

En 1994, une faction extrémiste du gouvernement et de l'administration de l'Etat rwandais, dirigé par des Hutu, fait massacrer des opposants politiques hutu et des intellectuels tutsi. Puis commence la mise à mort systématique des Tutsi qui forment environ 10% de la population du Rwanda. La tuerie est orchestrée par les milices de la garde présidentielle mais la population civile hutu (hommes et femmes) y collabore. Un carnage organisé, qui fait **800 000 morts** et un million de réfugiés. Les tueurs se cachent souvent parmi les réfugiés entassés dans des camps au Congo et en Tanzanie.<sup>43</sup>

Selon Amnesty International, onze ans après le début du génocide au Rwanda, le génocide, la guerre et le sida ont contribué à l'apparition d'une génération d'enfants orphelins vivant dans la plus grande pauvreté et vulnérables à toutes formes d'abus et d'exploitation.

Dans un nouveau rapport sur le Rwanda disponible en français et intitulé *Rwanda: Vouées à la mort, les victimes de viol atteintes par le VIH/SIDA* (index AI: AFR 47/007/2004), Amnesty International décrit à quel point les survivants du génocide et du conflit de 1994 sont restés marqués et traumatisés par ce qui s'est passé ; souvent marginalisés, ils ont peu accès aux soins médicaux.

Les femmes ayant été victimes de viol (s) restent les plus marquées par le génocide. Les Nations Unies estiment qu'entre 250 000 et 500 000 viols ont été commis. Beaucoup de femmes vivent aujourd'hui après avoir été contaminées par des maladies sexuellement transmissibles, notamment par le virus du sida ; elles n'ont que très peu d'espoir de pouvoir recevoir des soins médicaux ou d'obtenir une quelconque réparation. 80% de ces femmes ayant survécu à des viols souffriraient toujours de traumatismes graves.

Bien que l'accès aux soins médicaux se soit amélioré, la grande majorité de ces femmes ne peut qu'espérer en la prise en charge de leurs enfants après leur mort. Dans ce rapport, Amnesty International lance un appel au gouvernement rwandais pour qu'avec l'aide de donateurs internationaux, il favorise l'accès aux soins médicaux de toutes les personnes ayant subi des violences sexuelles ou autres.

«*Mon premier mari a été tué durant le génocide. J'avais un bébé de trois mois, mais j'ai quand même été violée par les militaires... Depuis que je sais que j'ai été contaminée par le VIH, mon [deuxième] mari a dit qu'il ne pouvait plus vivre avec moi. Il a demandé le divorce et m'a laissée avec trois enfants, je ne sais pas comment faire pour payer la nourriture, le loyer, l'école... mon plus grand souci est de savoir ce qu'il va advenir de mes enfants après ma mort*», a raconté une survivante des viols à Kigali.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site d'Amnesty International: <http://www.amnestyinternational.be/>, vous trouverez plusieurs articles sur le sujet.
- Sur le site de Résistances: [www.resistances.be/jibuka00.html](http://www.resistances.be/jibuka00.html), vous trouverez un dossier complet sur le génocide du Rwanda.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Ancien reporter à *Libération*, Jean Hatzfeld a quitté le journalisme pour se pencher sur le génocide rwandais. Après *Dans le nu de la vie*<sup>44</sup>, dans lequel il rapportait les récits des rescapés tutsis, il sort un nouvel ouvrage consacré cette fois aux tueurs des marais, *Une saison de machettes*,<sup>45</sup> Jean Hatzfeld raconte ses entretiens avec les auteurs du massacre.
- Dans *Histoire d'un génocide*, Emmanuel Goujon écrit le drame

du génocide rwandais. A travers de courtes nouvelles, l'auteur explore les sensations humaines, rapporte le récit des victimes et des survivants. Sans manichéisme aucun, il donne aussi un visage et une histoire à ces hommes devenus assassins et tombés dans la folie fratricide. Un livre pour comprendre.

#### FILMS

- *Loin du Rwanda*, réalisé par Hubert Sauper. L'histoire: 100 000 Hutus, ethnies génocidaires, ayant fui le Rwanda après le génocide de 1994 par crainte de représailles, sont retrouvés, par hasard, par les Nations Unies en pleine forêt vierge congolaise. Après trois ans d'exode. Harassés de fatigue, décimés par la maladie et la famine, cibles des différents groupes armés de la région, parmi lesquels les ex-FORCES armées rwandaises, les milices Interahamwe ou banyamulengues. Nous sommes en pleine chute du régime Mobutu. Les troupes zairoises sont en déroute sous la pression des troupes du «Libérateur» Kabila.
- Quelques semaines avant la onzième commémoration du génocide des Tutsis, un film britannique, *«Hôtel Rwanda»*, est présenté au cinéma. Ce film du réalisateur Terry George est une œuvre qui devrait marquer plusieurs générations.
- *Après, un voyage dans le Rwanda* (2005 - Denis Gheerbrant, France). Dix ans après le génocide ayant déchiré le Rwanda, le cinéaste Denis Gheerbrant est parti seul dans ce pays qui tente toujours de se reconstruire. Il y rencontre les survivants et les orphelins, créant avec eux un lien indicible, dans lequel il entrevoit quel fut le sort de cette région d'Afrique.

## I.5.2. L'ESCLAVAGE

Bernardin de Saint Pierre, auteur de *Paul et Virginie*, écrit dans ses *Voyages à l'Île de France*: «*Je ne sais pas si le café et le sucre sont nécessaires au bonheur de l'Europe, mais je sais bien que ces deux végétaux ont fait le malheur de deux parties du monde. On va dépeupler l'Amérique afin de trouver une terre pour les planter ; on dépeuple l'Afrique afin d'avoir une nation pour les cultiver*».

L'esclavage n'a jusqu'à maintenant pas eu de barrières spatiales ni temporelles. En effet, l'esclavage existait déjà à l'époque de l'Antiquité. Dans la pratique, les formes de domination d'un groupe d'hommes sur un autre groupe forment un continuum qui n'a pas de limites bien tranchées.

On peut penser que l'esclavage a vu le jour dès la sédentarisation des hommes. À partir de ce moment, la volonté d'accroître son territoire et son élevage a poussé les hommes à lutter contre d'autres quitte à réduire en esclavage les ennemis vaincus.

Le terme «esclavage» vient du latin médiéval *sclavus* déformation de *slavus*. Dans l'Antiquité gréco-latine, les esclaves étaient presque toujours des Européens eux-mêmes. On pouvait être réduit en esclavage pour une dette ou à la suite d'une razzia. Mais le plus souvent, on devenait esclave à la suite d'une défaite militaire ou encore héréditairement. À l'apogée de l'Empire romain, Rome comptait environ 400 000 esclaves. Il faut comprendre l'esclavage romain comme une déshumanisation de la personne, puisqu'on parle de «cheptel humain» (Aristote). Les soldats romains préféraient se suicider que de tomber en esclavage chez un peuple «barbare», ou plutôt «non romain» (les Romains considéraient tous les «non Romains» comme des barbares).

Il faut souligner aussi que c'est l'esclavage qui a permis le fonctionnement de la «démocratie grecque» dans les périodes où celle-ci était en vigueur. Il fallait en effet, pour que les hommes libres puissent passer leurs journées à discuter ou à voter, qu'ils disposent d'esclaves pour travailler à leur place aux

champs, à la mine ou dans leurs commerces. À Athènes, à l'époque classique, les trois quarts de la population étaient composés d'esclaves.<sup>45</sup>

En Europe orientale: à l'époque carolingienne, dans la première partie du Moyen-Âge, les guerriers chrétiens menaient des combats sans relâche contre les tribus païennes de langue slave. Leurs prisonniers alimentaient en grand nombre un commerce fructueux entre Venise et l'Empire arabe du sud de la Méditerranée.

Les marchands vénitiens, bien que de religion chrétienne, ne voient pas d'objection à vendre ainsi des païens slaves aux musulmans. Ce trafic se tarit vers l'an 1100 du fait de la christianisation des Slaves.<sup>46</sup>

**En Europe Occidentale:** au temps de Charlemagne et de ses successeurs, sous l'effet de l'insécurité et de la dégradation du pouvoir central, les paysans sacrifient leur liberté en échange d'un lopin de terre et de la protection du principal guerrier du lieu, le seigneur. Ils deviennent des serfs (une déformation du mot latin *servus*, esclave).

Mais à la différence des esclaves de l'Antiquité, les serfs de l'époque carolingienne ne peuvent être vendus comme des meubles ; ils demeurent attachés à leur lopin de terre.

**Dans le monde arabo-musulman:** après la mort du prophète Mahomet et la conquête de la péninsule arabe, les musulmans ont conquis les rives méridionales et orientales de la Méditerranée.

Multipliant les prises de guerre, ils ont prolongé dans ces régions l'esclavage à la mode antique.

Les musulmans s'abstenaient, comme les chrétiens du Haut Moyen-Âge, de réduire en esclavage leurs coreligionnaires.

Pour les tâches domestiques et les travaux des ateliers et des champs, les sujets du calife ont exploité de grandes quantités d'esclaves en provenance des pays slaves, d'Europe méditerranéenne et surtout d'Afrique noire. Les esclaves étaient maltraités et souvent mutilés ou castrés.

Les premiers esclaves utilisés par les musulmans étaient donc des Blancs païens (c'est-à-dire non christianisés) originaires des pays slaves. À la fin du Moyen-Âge, avec la christianisation de ces populations païennes, ce vivier s'épuisa. Les pays musulmans s'approvisionnèrent dès lors auprès des pirates qui écumaient la Méditerranée.

L'expansion européenne, à partir de la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, mit fin aux razzias de prisonniers blancs à destination des pays musulmans.

La traite arabe des esclaves noirs a commencé en 652, dix ans après la mort de Mahomet, lorsque le général arabe Abdallah ben Sayd a imposé aux Nubiens (les habitants de la vallée du Nil) la livraison de 360 esclaves par an.<sup>47</sup>

Selon Ralf A. Austen (*The Trans-Saharan Slave Trade: A Tentative Census*), dans *The Uncommon Market: Essays in the Economic History of the Atlantic Slave Trade*, sous la direction de Henry A. Gemery et Jan. S. Hogendorn, New York, The Academic Press, 1979) on peut estimer à 7 450 000 le nombre d'esclaves noirs victimes de la traite transsaharienne entre le XVII<sup>ème</sup> siècle et le XX<sup>ème</sup> siècle.

## RECHERCHE

Faites des recherches sur l'île de Zanzibar

En parallèle à la traite arabe, la traite atlantique, elle aussi, «saigne le continent noir de son capital humain». Pendant plus de quatre siècles (de la fin du XV<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle), un commerce régulier d'esclaves va permettre de construire les Amériques et de faire prospérer les États chrétiens d'Europe. La traite atlantique, aussi appelée la «traite européenne», représente un véritable négoce international lucratif.

Le commerce européen d'esclaves noirs débute dès le XV<sup>ème</sup> siècle, avant même la découverte des Amériques (1492, Christophe Colomb). Les esclaves sont achetés par des marchands portugais et espagnols pour les faire travailler sur des exploitations agricoles de la péninsule ibérique.

Sur place, en Afrique, les razzias et raptés organisés par les Européens cèdent vite le pas à un commerce régulier. À contre cœur, les sociétés africaines entrent dans le système négrier, quitte à chercher à en tirer le maximum d'avantages. Voyez,



Sofia, jeune esclave somalienne de 22 ans, libérée en France grâce au CCEM ©CCEM

entre autres exemples, les protestations du roi de Kongo Nzinga Mvemba: «converti» au christianisme dès 1491, celui-ci considère le souverain du Portugal comme son «frère» et, après sa prise de pouvoir en 1506, il ne comprend pas que les Portugais, sujets de son «frère», se permettent de razzier ses possessions et d'emmener les gens de Kongo en esclavage. Ce sera en vain: cet adversaire de la traite se laissera peu à peu convaincre de l'utilité et de la nécessité de ce commerce. En effet, parmi les marchandises proposées en échange des hommes, les fusils occupent une place de choix. Et seuls les États équipés de ces fusils, c'est-à-dire ceux participant à la traite, peuvent à la fois s'opposer aux attaques éventuelles de leurs voisins et développer des politiques expansionnistes.<sup>47</sup>

Après la découverte de l'Amérique, les colons européens veulent développer dans le Nouveau Monde les cultures tropicales (café, cacao, tabac etc.) et exploiter les mines d'argent. Ils cherchent tout d'abord à asservir les Indiens qui, accoutumés à une existence autonome, résistent à l'asservissement.<sup>48</sup>



À cela s'ajoute la condamnation en 1537 par le pape Paul III de l'esclavage des Indiens. Il affirme leurs droits en tant qu'êtres humains à la liberté et à la propriété.

Mais, même si les conclusions religieuses optent pour l'humanité des Indiens, elles ont peu de poids face aux avidités économiques. La cupidité et la soif de l'or des Européens les dispensent désormais de toute bienveillance. Par milliers, les Indiens du Nouveau Monde sont réduits en esclavage dans les mines. Les maladies importées par les conquistadors ajoutées à la férocité des guerres de conquête achèvent la destruction de ces peuples et de leur civilisation.<sup>49</sup>

L'évêque Las Casas, surnommé l'apôtre des Indiens, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, évoquant les souffrances endurées par les Indiens, propose d'intensifier l'importation d'Africains aux Indes occidentales (Antilles) pour sauver ce qui subsiste des Indiens. En mettant à la disposition de chaque colon espagnol 12 esclaves noirs, il serait possible de remplacer les Indiens. Las Casas a d'ailleurs déploré, par la suite, d'avoir suggéré au roi d'intensifier l'acheminement d'esclaves venant d'Afrique, ayant compris que réduire en esclavage des Noirs était aussi injuste que de le faire avec des Indiens, et que le développement de la traite des Noirs n'avait pas donné la liberté aux Indiens ni amélioré leur triste sort.<sup>50</sup>

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Controverse de Valladolid (1550)

Visionnez le téléfilm: *La Controverse de Valladolid*, réalisé par Jean-Daniel Verhaeghe en 1992, d'après un scénario de Jean-Claude Carrière.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Espagne, alors en plein essor, s'interroge sur la place qui doit être faite aux indigènes indiens dont elle a colonisé les territoires en Amérique. Charles Quint convoque une assemblée sous l'égide du légat du Pape, afin de débattre de la question et prendre position sur l'esclavage dont ils sont victimes. De lourds enjeux économiques sont en jeu et l'Église est divisée sur la question de l'accession des Indiens au statut

d'être humain. Bartolomé de Las Casas plaide pour les indigènes tandis que Juan Ginés de Sepúlveda, plus conservateur, défend les intérêts coloniaux.

Le Nouveau Monde hispanique commence à importer des captifs africains dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais la traite des Africains ne fait que s'intensifier par la suite.

Les planteurs portugais et espagnols les traitent avec toute la brutalité possible, non sans accorder un intérêt concupiscent aux femmes noires. D'où l'apparition d'une importante population métissée.

L'esclavage devient une véritable institution.

En 1619, les premiers esclaves africains débarquent dans l'Amérique du nord anglo-saxonne.

Les nécessités économiques liées à la conquête du Nouveau Monde vont intensifier la traite des Noirs d'Afrique vers l'Amérique. Leur déportation atteint son apogée au XIII<sup>e</sup> siècle. On estime à plus de dix millions le nombre de Noirs déportés depuis le XV<sup>e</sup> siècle et réduits en esclavage. Ils sont déportés comme «bois d'ébène» par les bateaux négriers pour travailler dans les Antilles, en Amérique du Sud et aux États-Unis. Pendant trois siècles, la traite des Noirs ravage l'Afrique de l'Ouest, en s'enfonçant de plus en plus à l'intérieur des terres à mesure qu'augmentent les besoins.

Un commerce triangulaire s'établit entre les ports européens, comptoirs d'Afrique et lieux de débarquement d'Amérique. Aux XVII<sup>e</sup> siècle et XVIII<sup>e</sup> siècle environ 100 000 à 150 000 esclaves sont vendus chaque année aux négriers européens. En trois siècles, plus de dix millions de Noirs africains sont ainsi emmenés en esclavage dans les possessions européennes du Nouveau Monde. Environ trois millions de déportés périssent pendant la traversée.

Le Code noir, élaboré en 1685, produit du droit pour ceux qui en sont totalement privés.<sup>51</sup>

Par ce texte, Jean Baptiste Colbert, secrétaire d'État à la Marine sous Louis XIV, manifeste sa volonté d'encadrer les pratiques ignominieuses à défaut de les interdire.

#### Deux articles du Code noir

■ **Article 38.** *«L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis sur une épaule. S'il récidive une autre fois il aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lis sur l'autre épaule; et la troisième fois il sera puni de mort».*

■ **Article 44.** *«Déclarons les esclaves être meubles et comme tels entrer en la communauté, n'avoir point de suite par hypothèque, se partager également entre cohéritiers, sans préciput ni droit d'aînesse, ni être sujets au douaire coutumier... aux formalités des décrets... en cas de disposition à cause de mort ou testamentaire.»*

Le Code noir sera définitivement aboli par décret en 1848 grâce aux efforts de Victor Schoelcher (1804-1893), député de la Guadeloupe et de la Martinique.

Ces deux systèmes esclavagistes (arabe et européen) ont en commun la même justification de l'injustifiable: le racisme, plus ou moins explicite, et puisant pareillement dans le registre religieux. Dans les deux cas, on trouve en effet la même interprétation fallacieuse de la Genèse selon laquelle les Noirs d'Afrique seraient maudits et condamnés à être des esclaves, étant prétendument les descendants de Cham (fils de Noé maudit par Dieu pour avoir contemplé la nudité de son père victime d'une crise d'ébriété).<sup>52</sup>

#### RECHERCHE

- Quel est le dernier pays à avoir aboli l'esclavage?
- L'esclavage a-t-il complètement disparu?
- Quelle est la différence entre l'esclavage d'aujourd'hui et celui d'hier? Quelles sont les similitudes?

## FILMS

### ■ Amistad (1997 - Steven Spielberg, États-Unis)

Inspiré d'une histoire vraie le film retrace l'incroyable voyage d'un groupe d'esclaves africains. Maîtres de leur bateau après une mutinerie sanglante, ils essaient de rejoindre leur pays natal. Lorsque le navire, La Amistad, est arraisonné, les esclaves sont conduits aux États-Unis où, jugés pour meurtre, ils attendent leur sort en prison. La bataille acharnée autour de leur procès attire l'attention de la nation toute entière et met en cause les fondements du système judiciaire américain. Mais pour les hommes et les femmes emprisonnés, il s'agit tout simplement du combat pour le respect d'un droit fondamental et inaliénable: la liberté.

Dans le courant du XX<sup>ème</sup> siècle, les discriminations principalement raciales, ont revêtu des formes atroces.

La théorie de la suprématie de la «race» blanche a atteint son développement idéologique et institutionnel dans le Sud des États-Unis entre les années 1890 et 1950, et en Afrique du Sud sous l'apartheid. Quant à l'antisémitisme, il a atteint son paroxysme dans l'Allemagne nazie entre 1933 et 1945.

Le XX<sup>ème</sup> siècle a connu plusieurs génocides: celui des Arméniens en Europe centrale, celui des Juifs et des Tziganes sous le régime nazi.

### QU'EST-CE QU'UN RÉGIME RACISTE?

Un tel régime s'appuie sur une idéologie officielle et ouvertement raciste. Les autorités proclament des différences entre le groupe dominant et celui qu'il tente de maintenir en état d'infériorité. La ségrégation est inscrite dans la loi. Certains de ces régimes peuvent revêtir des formes démocratiques (c'était le cas des États-Unis et de l'Afrique du Sud puisque le gouvernement était élu), mais les membres du groupe stigmatisé sont souvent exclus de la fonction publique et leur accès aux ressources et aux opportunités économiques est limité.<sup>53</sup>

## I.5.3. EN AFRIQUE DU SUD: L'APARTHEID

En Afrique du Sud, en 1909, le SOUTH AFRICA ACT proclame l'union des quatre colonies (Cap, Natal, Orange et Transvaal). Les Boers ou Africaners, immigrés blancs, peuvent dès lors faire valoir leurs conceptions traditionnelles en matière de relations raciales. Après la Seconde guerre mondiale, les Afrikaners arrivent au pouvoir et font inscrire dans la législation l'apartheid (séparation en langue afrikaans). Cette politique, fondée sur la suprématie politique de la communauté européenne, impliquait la séparation des zones d'habitats pour préserver la culture européenne face aux différents groupes raciaux. En 1950, chaque citoyen devait être en possession d'une carte d'identité mentionnant sa race.

Le Dr Malan, chef du gouvernement sud-africain en 1948, justifiait l'apartheid en ces termes: *«La différence de couleur n'est que la manifestation physique du contraste qui existe entre deux modes de vie inconciliables, entre la barbarie et la civilisation, entre le paganisme et le christianisme... Il en était ainsi à l'origine et dans l'ensemble il en est ainsi maintenant»*.<sup>53</sup>

Cette politique, ouvertement raciste, prétend officiellement et institutionnellement assurer le «développement séparé» des communautés, sans que l'une exploite une autre, selon les mots de son théoricien, le docteur Hendrik Verwoerd.<sup>54</sup>

Toute la vie quotidienne est rigoureusement codifiée par un ensemble de lois extrêmement précises pour chaque communauté, allant jusqu'aux bancs publics assignés à tel groupe racial. Tout citoyen devait détenir une carte d'identité précisant sa «race».

Les mariages interraciaux sont interdits et les relations

sexuelles entre Blancs et autres races étaient punies d'une peine pouvant atteindre sept ans de prison.<sup>55</sup>

L'habitat, l'enseignement, les mouvements de personnes, l'emploi, etc. sont réglementés de façon à séparer les groupes.

Seuls les Blancs bénéficient des garanties d'un régime démocratique. Ils sont les seuls à pouvoir siéger au Parlement. Les Asiatiques et les métis constituent le milieu de l'échelle au bas de laquelle se trouve la population noire.<sup>56</sup>

Des États ethniques, les Bantoustans (ou Homeland), sont créés sur les terres ancestrales. Économiquement peu viables, ils enferment des populations entières dans des îlots privés de richesse naturelle et d'industrie, sans accès au commerce international. Dans ces enclaves noires autonomes, les Africains jouissent de leurs droits politiques.

Le système engendre des frustrations, bien sûr chez les Noirs et autres groupes désavantagés, mais aussi chez certains Blancs libéraux, notamment à travers l'ANC (African National Congress). Le régime contesté réagit de manière souvent violente, au mépris des idéaux démocratiques qui le fondent.<sup>57</sup>

Le système de l'apartheid, en contradiction totale avec les principes des Nations Unies, a pu néanmoins jouir d'une grande complaisance des États occidentaux jusqu'aux sanglantes émeutes de Soweto en 1976. Leur écho international a enfin forcé l'Europe et les États-Unis au boycott économique de ce pays et à la cessation des livraisons d'armes. Soweto a marqué le début du mouvement irrésistible de désintégration de l'apartheid. Il faudra tout de même attendre 1994 pour voir disparaître ce système de domination politique d'une minorité blanche sur la population majoritaire noire.<sup>58</sup>

## RECHERCHE

Effectuez des recherches sur Nelson Mandela.

## FILM

*Une saison blanche et sèche*, réalisé en 1989 par Euzhan Palcy, avec Donald Sutherland et Marlon Brando.

Johannesburg, 1976. Ben du Toit, professeur d'histoire, Afrikaner bien-pensant, va tout à-coup se révolter et prendre position lorsque son jardinier noir, Gordon et son jeune fils Jonathan, vont être arrêtés, torturés et tués au nom de l'apartheid.

## I.5.4. AUX ÉTATS-UNIS: LE KU KLUX KLAN

À la fin de la guerre de sécession, en 1865, le gouvernement fédéral décrète l'abolition de l'esclavage. En 1866, le Congrès accorde le droit de vote aux quatre millions d'anciens esclaves affranchis. Malgré cela, dans les états du Sud, la ségrégation continue.

Le Ku Klux Klan sera créé en 1865 dans le Tennessee, il terrorisera les nouveaux affranchis par des lynchages en vue d'établir la prédominance politique des Blancs et la législation de la ségrégation durant le dernier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les Noirs ne sont libres qu'en théorie. La législation organise la ségrégation dans les écoles, les transports publics, les hôpitaux, les restaurants, les lieux publics, etc.

À partir de l'entrée en guerre des États-Unis lors de la seconde guerre mondiale, les besoins en main-d'oeuvre font tomber les préjugés. Au sein des forces armées américaines, on remarque un brassage de combattants de toutes origines.

Le plein emploi de l'époque profitera aux personnes d'origine africaine entraînant leur ascension sociale et relevant leur niveau d'instruction.

À partir de 1945, des Noirs et des Blancs militent en faveur de l'obtention des droits civiques pour les gens de couleur. Dans les années suivantes, quelques droits seront restitués aux personnes d'origine africaine, mais leur situation socio-écono-

mique est loin d'être améliorée.

Martin Luther King, un pasteur partisan de la résistance passive, proposera un plan de «dépaupérisation» de la communauté noire. Il sera assassiné en 1968.

Malgré des politiques de «discrimination positive» qui réservent aux Noirs et autres minorités des emplois notamment dans les universités, la pauvreté touche toujours, aux États-Unis, bien plus la communauté noire que les Blancs et proportionnellement, les Noirs sont plus présents dans les prisons.

#### FILM

«*Mississippi Burning*», réalisé en 1988 par Alan Parker, avec Gene Hackman.

Ce film retrace l'histoire vraie d'un pasteur américain dirigeant du Ku Klux Klan qui avait organisé les meurtres de trois militants antiracistes à Philadelphie.

### 1.5.5. EN INDE



Dessin de Herrmann. *Courrier international* - 19 janv. 2004

En Inde, un intouchable, *dalit*, ou *achuta* est une personne qui n'est classée dans aucune des quatre castes et qui est considérée comme inférieure aux personnes de ces castes. Les intouchables pratiquent traditionnellement des métiers liés à la notion d'impureté, comme ceux qui touchent à la mort ou aux productions du corps (excréments, mais aussi cheveux coupés, larmes, sueurs, etc.) comme les balayeurs, les barbiers, les croque-morts, les cordonniers, les blanchisseurs, mais aussi les pêcheurs.

On considère qu'ils forment 25% de la population indienne, soit environ 160 millions de personnes.

La caste est fondée sur l'ascendance et elle est par nature héréditaire. Il s'agit d'une caractéristique acquise à la naissance par une personne en fonction de la caste dans laquelle elle naît, indépendamment de la foi pratiquée par cette personne. Les castes constituent un système de stratification sociale rigide avec des groupes hiérarchisés et définis en fonction de leur ascendance et de leur occupation. Dans divers systèmes de castes existant de par le monde, les divisions entre les castes prévalent également dans le domaine du logement, du mariage et des relations sociales en général, divisions qui se trouvent renforcées par la pratique et la menace d'un ostracisme social, de boycotts économiques, voire de violence physique.<sup>59</sup>

Jusqu'au milieu du XXe siècle, la simple vue ou le contact avec l'ombre d'un intouchable était source d'impureté pour un brahmane (prêtre, enseignant et homme de loi). Dans le cas d'un contact physique, cela pouvait se terminer par la mise à mort du hors-caste sans entraîner aucune sanction que ce soit. De nos jours encore, dans les campagnes, ils subissent toutes sortes d'humiliations: les intouchables n'utilisent pas le même puits que les autres villageois ; ils résident en dehors du village, doivent enlever leurs chaussures dans les rues et restent debout dans les transports en commun, même si des places

restent vides. Parfois des avions ne décollent pas, les passagers refusant de voyager avec un hors-caste. Plus grave, ils sont victimes de violences dont les récentes statistiques révèlent l'ampleur: en moyenne, chaque jour, deux intouchables sont tués et trois femmes dalits sont violées.<sup>60</sup>

L'éducation leur était interdite avant l'indépendance (1947), ce qui oblitérait toute promotion sociale. Depuis, ils y ont accès, peuvent pratiquer toutes les professions et même devenir président du pays comme Kocheil Raman Narayanan, ce qui ne doit pas faire croire que la condition des intouchables ait fondamentalement changé: les traditions religieuses sont plus fortes que les lois du pays.

### 1.5.6. AU JAPON

La communauté burakumin est une caste considérée comme inférieure dans la hiérarchie sociale. Elle peut être comparée à celle des dalits en Inde. Certaines professions étaient réservées aux burakumins. Ainsi, les jardiniers, les bouchers et les tanneurs, en général métiers en relation avec la terre, le sang ou la mort, faisaient partie de la classe des parias. Ce terme très péjoratif fut redéfini récemment sous le terme plus neutre de *burakumin*. Contrairement aux autres classes, même à la plus basse (*Hinin* ou *eta-hinin*, littéralement les «très sales»), les *burakumin* naissaient *burakumin* et ne pouvaient espérer changer de groupe. Malgré l'abolition officielle du statut de paria en 1871, les discriminations dont ils furent l'objet n'ont pas totalement disparu et certaines couches de la population japonaise moderne ne marieraient pas leurs enfants avec un membre d'une famille dont la lignée comprendrait un *burakumin*. Certains propriétaires immobiliers (en refusant de louer) ou certaines entreprises (en payant moins) pratiquent la ségrégation envers les burakumin. Aujourd'hui, la communauté burakumin compte plus de deux millions de personnes, dispersées dans des ghettos dans les grandes villes comme, par exemple, à Osaka, à Kyoto.<sup>61</sup>

## 1.6. LES IDÉOLOGIES POLITIQUES EXTRÊMISTES:

Nous n'avons pas l'ambition ici de décrire exhaustivement l'ensemble des idéologies extrémistes, ce qui serait un travail de très longue haleine. C'est pourquoi nous avons décidé de nous limiter aux deux idéologies extrémistes qui ont marqué le siècle dernier: l'extrême droite et l'extrême gauche. Rappelons également qu'Amnesty International ne prend position sur aucune idéologie, extrémiste ou non, mais dénonce toutes les violences ou discriminations qu'elles peuvent engendrer.

### 1.6.1. L'EXTRÊME DROITE

**«Cela restera toujours l'une des meilleurs farces de la démocratie d'avoir elle-même fourni à ses ennemis mortels le moyen par lequel elle fût détruite».**

Joseph Goebbels, criminel nazi

#### GLOSSAIRE

**Antisémitisme:** L'antisémitisme est la haine, le rejet ou l'accusation des Juifs comme tels indépendamment de leur situation ou de leur action. Pour l'antisémite, les Juifs sont coupables d'être nés, d'exister, quoiqu'ils fassent, où qu'ils soient.

**Fascisme:** «Fascisme», c'est le nom que le mouvement et le régime de Mussolini se sont donnés en Italie dès 1919.

La définition du fascisme s'inspire de l'histoire et des traits communs que l'on trouve dans les régimes autoritaires qui ont succédé au fascisme italien, tels que l'Allemagne nazie de Hitler ou l'Espagne sous l'autorité du général Franco. Tout fascisme est totalitaire et nationaliste. À la fois révolutionnaire et ultra-conservateur, le fascisme nie l'individu qu'il noie dans la masse. Il se construit sur le culte du chef, l'homme providentiel qui est censé incarner la nation (Mussolini en Italie, Franco en Espagne...). Il légitime la violence d'État et considère que la démocratie affaiblit l'État car elle donne la parole à tous. Il n'hésite donc pas à écarter, voire à éliminer toute personne ou parti opposé(e) au régime fasciste. Avec le nazisme d'Hitler, le fascisme s'est encore transformé, ajoutant au culte du chef, le culte de la race dite «pure» et le rejet de races «inférieures». Lors de la Seconde guerre mondiale, l'idéologie fasciste a ainsi mené au génocide, l'extermination physique et systématique des éléments jugés «indésirables» d'une société.

**Nationalisme:** Le mot nationalisme vient du mot «nation». Les nations furent construites par des forces sociales spécifiques et dans des circonstances particulières. Elles se reconstruisent en permanence au travers de l'histoire.

Le mot «nationalisme» apparaît principalement au cours du 18<sup>ème</sup> siècle en Europe, au travers des rapports que celle-ci entretient avec ses colonies d'Amérique. Le nationalisme fait appel à un sentiment d'identité et d'«appartenance» nationales. La création de ce sentiment d'appartenance au sein d'une population peut apparaître comme capital dans certains projets politiques à l'intérieur des frontières d'un pays. En effet, c'est au travers de ce sentiment d'identité et d'appartenance que certaines forces politiques tentent de créer une forte cohésion entre les membres d'une même nation. Poussée à l'extrême, cette idéologie peut mener à des dérives racistes (homogénéisation culturelle sur le territoire, rejet des personnes «différentes» de la majorité ou qui ne partagent pas l'«identité de la nation»), mais aussi des dérives impérialistes (étendre l'espace géographique de la nation). Le régime nazi, ultra-nationaliste, en a été la parfaite illustration.

**Xénophobie:** La xénophobie, c'est la peur systématique de l'étranger. Nous verrons dans le chapitre II que cette peur de l'autre peut mener au racisme et aux discriminations. La xénophobie implique le rejet de tout ce qui est étranger: individu, mœurs, culture, religion, etc.

La réunion et l'association sont des outils indispensables de toute opposition. L'une et l'autre sont, comme la presse et les élections libres, des garants de la démocratie pluraliste.

## 1.6.1.1. QU'EST-CE QUE L'EXTRÊME DROITE?

### DÉFINITION:

Le terme d'extrême droite est très ambigu, car sous ce qualificatif sont usuellement rangés un grand nombre de mouvements, de courants et de partis qui ont relativement peu de choses en commun et qui sont souvent, d'ailleurs, antinomiques, adversaires, voire ennemis. Ce terme est, de fait, utilisé pour trois types de mouvements:

1. L'ensemble des mouvements et des partis siégeant, lorsqu'ils ont des élus, à l'extrême droite de l'hémicycle (à droite et en haut des gradins) ;
2. Des mouvements qualifiés de «réactionnaires», selon la définition marxiste du terme, présumés partisans d'un retour à un présumé «ordre ancien»;
3. Un ensemble de groupuscules identitaires, réellement extrémistes et pouvant être violents.

Ainsi, les différents courants de philosophie politique qui ont été définis comme inhérents à ces mouvements et ces partis, et classés, arbitrairement à l'extrême droite, renvoient soit au nationalisme, au populisme, au monarchisme (dans sa

majorité), au fascisme ou même aux religions.

Nous nous attarderons aux mouvements définis selon la seconde et la troisième définition.

### HISTORIQUE

À partir des années 1920, l'Europe en particulier s'est enfoncée dans une des périodes la plus sinistre de son histoire. C'est l'époque — pas si éloignée — des milices et des partis d'extrême droite. C'est aussi l'apparition des régimes fascistes et autoritaires qui participeront à la Seconde Guerre mondiale. Des assassinats en masse ont été commis par les nazis (les membres du parti d'extrême droite allemand dirigé par A.Hitler) dans les camps d'extermination et de concentration. Juifs, Tziganes, opposants, homosexuels, ont été des millions à être les victimes de cette folie meurtrière.

Aujourd'hui, les anciens militants fascistes et leurs héritiers se sont regroupés pour former de nouveaux mouvements qui obtiennent parfois d'importants résultats électoraux. Presque partout en Europe, l'extrême droite est de retour.

Les partis d'extrême droite européens ont chacun leur propre manière de fonctionner mais les idées qu'ils défendent comportent de nombreuses ressemblances.

En général, l'extrême droite s'oppose à la démocratie. Elle veut mettre en place un régime autoritaire sans être nécessairement totalitaire. De plus, elle veut une organisation de la société basée sur l'idée que les individus qui la composent sont naturellement inégaux.

Au patriotisme (la fierté d'appartenir à un pays est légitime), elle oppose un nationalisme intolérant qui limite très fortement la reconnaissance de droits pour les étrangers à la nation. Elle privilégie le droit du sang (transmission de la nationalité réduite aux enfants nés de parents du même pays) par rapport au droit du sol (on reçoit la nationalité par la naissance sur le territoire national et non par ses origines).

En Europe en particulier, il existerait en plus une sorte de classification entre les groupes ethniques, la «race blanche» dominante étant évidemment supérieure. Aujourd'hui, la notion de «race biologique» est fortement contestée.

Dans le discours de l'extrême droite, elle est de plus en plus souvent remplacée par un racisme culturel qui refuse tout mélange. L'extrême droite trouve le fascisme «très sympathique». Ses modèles sont surtout Degrelle (parti REX belge), Mussolini (le fasciste italien), le Général Franco (Espagne), Salazar (Portugal) et Hitler.

### LES IDÉES DES PARTIS D'EXTRÊME DROITE, ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX CARACTÉRISANT LES PARTIS D'EXTRÊME DROITE:

- Filiation personnelle ou idéologique avec les régimes fascistes et/ou autoritaires. En effet, les mouvements d'extrême droite contemporains entretiennent pour la plupart une filiation plus ou moins nette avec les régimes fascistes et autoritaires qui ont vu le jour en Europe occidentale durant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.
- Une distinction entre l'extrême droite parlementaire et l'extrême droite extra-parlementaire (skinheads, hooligans, etc.). Cette distinction est plus théorique que pratique.
- Afin de se dédouaner de sa filiation fasciste et totalitaire, l'extrême droite préfère évoquer des régimes «autoritaires» plutôt que «totalitaire», parler de différences «culturelles» plutôt que «raciales».
- Mutation de l'électorat des partis extrémistes: au début des années 80, l'électorat cible de l'extrême droite s'est étendu au-delà des citoyens en état de «précarité sociale», pour aujourd'hui ratisser plus largement en suscitant la peur des couches plus aisées de la population.

### LES PARTIS EXTRÉMISTES SONT GÉNÉRALEMENT:

- racistes et xénophobes: ils prônent le rejet des étrangers et développent un sentiment d'insécurité.
- utilisent un discours qui véhicule des idées fausses et des slogans très simplistes pour s'adresser aux gens comme par exemple: «Trois millions de chômeurs = trois millions d'immigrés en trop!»
- refusent aux travailleurs le droit de manifester ou de faire grève
- sont contre la solidarité entre les gens (les citoyens ne devraient pas bénéficier de la sécurité sociale,...)
- se situent en rupture avec les fondements de la démocratie que sont l'égalité, la démocratie représentative et le rôle redistributeur (même modérément) de l'État.
- défendent une idée rétrograde de la famille où l'homme est le chef de famille, la femme s'occupe du ménage, donne naissance et élève ses enfants. Les membres de la famille n'étant pas réellement considérés comme des êtres humains mais comme des objets entièrement au service de l'État et de ses dirigeants.<sup>62</sup>

## I.6.1.2. L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE<sup>63</sup>:

### ALLEMAGNE

DIE REPUBLIKANER:

Fondé en 1983, notamment par Franz Schönhuber, auteur d'un livre à la gloire de la Waffen-SS, le parti des républicains milite contre l'immigration, pour un État fort et contre la construction européenne. S'il a obtenu quelques succès locaux dans les années 80, il n'a jamais décollé au niveau national.

DEUTSCHE VOLKSUNION (DVU):

Fondée en 1971, la DVU est la branche la plus radicale de l'extrême droite allemande. Cette formation, qui fait l'apologie du III<sup>e</sup> Reich, tient un discours très virulent contre les étrangers et les immigrés.

### AUTRICHE

FPÖ (FREIHEITLICHE PARTEI ÖSTERREICH, PARTI LIBÉRAL D'AUTRICHE):

Fondé en avril 1956 en tant que parti libéral, il prend un virage à droite en 1986, à l'arrivée de Jörg Haider à sa direction. Le nouveau discours nationaliste, populiste, de rejet des partis classés, fait son succès électoral: 9,7% des voix en 1986. En mai 1989, Haider est élu gouverneur de Carinthie. Depuis 1999, il forme un gouvernement de coalition avec le Parti conservateur (ÖVP). Si les thèmes de l'immigration et de l'insécurité lui sont chers, le FPÖ maintient néanmoins ses distances avec le Front national français, qu'il considère trop extrémiste.

### BELGIQUE

VLAAMS BLOK (VB, BLOC FLAMAND), DEVENU LE «VLAMS BELANG» EN 2004.

*Dirigeant: Filip Dewinter*

Né en 1979, d'une scission au sein de la Volksunie lorsque celle-ci choisit de participer au gouvernement. Outre le nationalisme flamand, cœur de son programme, ses thèmes de prédilection sont l'immigration, l'insécurité et le rejet de l'establishment politique. Le «cordon sanitaire», formé par les autres partis, lui a jusqu'à présent barré la route du pouvoir.

FRONT NATIONAL (FN):

Créé en 1985, sous le parrainage de Jean-Marie Le Pen, le FN belge, implanté en Wallonie est, à l'inverse du Vlaams Blok, opposé au régionalisme et favorable à la monarchie. Son influence est beaucoup plus faible. Son credo est le même que celui de son

mentor: restriction des droits des immigrés ; insécurité, dénonciation de la corruption, rejet des partis traditionnels, refus de l'intégration européenne, défense des valeurs traditionnelles.

### DANEMARK

DANSK FOLKEPARTI (PARTI DU PEUPLE DANOIS):

Fondé en 1995 sur les décombres du Fremskridtspartiet, le Parti du peuple condamne la bureaucratie nationale et européenne et l'État-providence, réclame la suppression de l'impôt sur le revenu, une restriction du droit d'asile et la «préférence nationale» en matière d'aide sociale.

### GRANDE-BRETAGNE

BRITISH NATIONAL PARTY (BNP):

Fondé en 1982, le plus extrémiste de tous les partis européens affiche sans détour son racisme, son rejet du système démocratique, et fait preuve d'un activisme brutal. Le système électoral britannique (scrutin majoritaire à un tour) contribue à sa marginalisation.

### ITALIE

MSI-FLAMMA TRICOLORE (MOUVEMENT SOCIAL ITALIEN-FLAMME TRICOLORE):

Petite formation regroupant les tenants de la ligne dure de l'ancien MSI, fondé en 1946 et héritier du parti fasciste de Mussolini. Elle s'est détachée de la branche principale du parti, rebaptisé Alliance nationale, lorsque, sous la houlette de Gianfranco Fini, cette dernière a opté, en 1994, pour la rupture avec l'héritage fasciste.

LIGUE DU NORD:

Créée en 1991, la Ligue fustige la corruption et la bureaucratie de l'État italien, soutient que «le nord paie pour le sud» et plaide pour une structure fédérale. La Ligue tient également un discours xénophobe et populiste. Son essor date de 1987, quand elle obtient 20% des voix en Lombardie lors des législatives. En 1992, avec 8,7% des suffrages, la Ligue devient le quatrième parti italien.

### NORVÈGE

PARTI DU PROGRÈS (FREMSKRITTSPARTIET):

Fondé en 1973, le Parti du progrès avait pour objectif, à sa naissance, «une réduction substantielle des impôts, des taxes et de l'interventionnisme public». Il dénonce aujourd'hui la bureaucratie et l'intégration européenne, préconise la réduction des aides publiques, des impôts et des taxes, une politique sécuritaire et l'accroissement du budget de la Défense nationale. Il a cependant renoncé à condamner le système de protection sociale. Il réclame un durcissement de la politique d'immigration et de droit d'asile et remet en cause les aides accordées à la minorité lapone.

### PAYS-BAS

LIJST PIM FORTUYN:

Ce sociologue de 54 ans a créé la surprise aux élections municipales de mars 2002. Dandy populiste, il a fait son entrée en politique en déclarant que «les Pays-Bas sont pleins» et ne peuvent plus accueillir d'immigrés. Il a également proposé de supprimer le premier article de la Constitution néerlandaise, qui pose le principe de non-discrimination.

### SUISSE

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE:

Issu en 1971 de la fusion de partis ruraux, l'UDC a repris, sous la houlette de Christophe Blocher dans les années 1990, les thèmes chers à l'extrême droite: anti-establishment, anti-impôts et anti-immigration.

### **I.6.1.3. PEUT-ON INTERDIRE UN PARTI POLITIQUE?**

En ce qui concerne les interdictions constitutionnelles ou légales, les pays européens apportent des réponses très différentes en fonction de leur histoire et de la présence de formations extrémistes sur leur territoire.

Dans la plupart des pays européens, il n'existe aucune mesure d'interdiction mais la justice dispose d'importants instruments répressifs envers les actes et les propos racistes ou négationnistes, ou contre la mise en place de milices paramilitaires.

En Allemagne, une disposition constitutionnelle prévoit l'interdiction de partis politiques qui portent atteinte à l'ordre fondamental, qui vise à le renverser ou à compromettre l'existence de la République fédérale d'Allemagne.

En Autriche, l'interdiction porte uniquement sur l'ex-parti nazi au lendemain de la Deuxième guerre mondiale.

En Belgique, l'asbl Front National, son président Daniel Féret, et l'ancien collaborateur parlementaire de ce dernier, Georges-Pierre Tonnelier, ont été poursuivis en justice, en 2004, pour incitation à la haine raciale. Ceci fait suite à de nombreuses plaintes portant sur des tracts, des dessins et le programme du parti. Toute une série de documents, relus aujourd'hui par le Ministère public, et qui tendent à assimiler les immigrés à des voleurs, à des délinquants, à des criminels, ou encore à des terroristes.<sup>64</sup>

#### **RÉFLEXION**

Un des principes des droits humains est «la liberté d'expression». Souvent, démocratie rime avec «dire tout ce que l'on veut». Mais peut-on laisser tout dire? Faut-il donner la parole aux partis extrémistes?

L'Espace Citoyen (site internet pour les jeunes et les enseignants) a donné la parole à deux experts ; Pascal Delwit (politologue à l'Université Libre de Bruxelles) et Boris Libois (Docteur en philosophie et vice-président du Conseil supérieur de l'audiovisuel), pour nous donner quelques pistes de réflexion.

Pour Pascal Delwit, «*La problématique n'est pas de savoir si oui ou non il faut accueillir les partis comme le Front National dans les débats mais plutôt de réfléchir à l'attitude qu'adoptent les médias par rapport à eux.*

*Durant les élections législatives de 1999 par exemple, dans les médias néerlandophones, dès qu'il y avait une question relative à l'immigration ou à l'insécurité un représentant du Vlaams Blok était invité. L'axe des questions posées aux dirigeants du Vlaams Blok étaient des sujets par rapport auxquels eux se positionnent.*

*En revanche, sur des questions d'ordre socio-économique ou de société, ils sont beaucoup moins interrogés. Je pense donc que c'est plus l'organisation de la présence de l'extrême droite dans les médias qui est en question, pas celle de leur interdiction d'antenne pure et simple. Ce sont les émissions et les médias qui ne sont pas bien préparés».*<sup>65</sup>

Boris Libois se demande: «*comment appliquer le principe de la liberté de discussion afin que tous les individus puissent en bénéficier de manière égale?*»

*«Premièrement, en déterminant comment articuler le principe de la libre discussion avec les autres droits et libertés. De plus, il conviendrait dès lors de sanctionner les abus et atteintes aux autres droits imputables à l'exercice concret de la liberté de parole (incitation à la haine, racisme, xénophobie,...).*

*Deuxièmement, en s'assurant que l'exercice présent de la liberté de parole n'aboutisse pas à terme à détruire les conditions futures d'exercice du même droit.*

*La solution consiste généralement à sanctionner a posteriori ceux qui abuseront de leur liberté, sur la base d'un jugement*

*indépendant et en application d'un fondement légal».*<sup>66</sup>

Vous trouverez également des éléments de réponses dans le dernier livre de Jérôme Jamin, *Faut-il interdire les partis d'extrême droite?* L'auteur propose une analyse pertinente des limites que la démocratie se doit de s'imposer en vue de lutter contre ses ennemis. Il essaye de répondre à des questions telles que comment légitimer la restriction de certaines libertés en démocratie au nom de ces mêmes libertés? Quel est le travail du législateur belge pour protéger notre démocratie contre l'extrême droite?

#### **POUR ALLER PLUS LOIN:**

■ J. JAMIN, *Faut-il interdire les partis d'extrême droite?*, Editions Luc Pire, 2005

[http://www.espace-citoyen.net/article.php3?id\\_article=415](http://www.espace-citoyen.net/article.php3?id_article=415)

#### **DÉBAT**

*«Aujourd'hui il faut craindre autant le bruit des bottes que le silence des pantoufles» (Gérard Ponthieu)*

Méditez cette phrase. Que veut-elle dire? N'est-il pas plus facile de lutter contre un mouvement visible qui s'affiche au grand jour?

### **I.6.1.4. COMMENT LUTTER CONTRE L'EXTRÊME DROITE:**

■ Le processus de diabolisation de l'extrême droite, c'est-à-dire établir une comparaison systématique de ces mouvements au nazisme dans le but de culpabiliser les électeurs, est plutôt un échec.

■ Plusieurs instruments liés au financement des partis peuvent être utilisés dans la lutte contre l'extrémisme politique.

La suppression des dotations publiques peut s'avérer efficace dans certains cas.

■ Lutter contre les préjugés, démontrer le caractère mensonger et dangereux des idées prônées par ces partis.

■ La campagne «L'extrême droite est inacceptable» réalisée en 2004 par Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et Les Territoires de la Mémoire proposent 10 solutions pour lutter contre l'extrême droite:

- 1) Lutter contre le chômage, la misère et toutes les formes d'exclusion; écouter les plaintes de la population et travailler sur le terrain pour résoudre les problèmes concrets des gens.
- 2) Faciliter le dialogue, les rencontres et la compréhension mutuelle entre les différentes communautés religieuses, politiques, ethniques, culturelles ou philosophiques.
- 3) Pratiquer le «harcèlement démocratique»: opposer une réponse politique ferme à chaque expression de l'extrême droite et engager une lutte juridique et institutionnelle contre les partis et personnalités d'extrême droite. Dans le strict respect de la Loi et dans tous les cas prévus par elle.
- 4) Respecter une valeur morale personnelle et une éthique collective. Ce respect étant valable pour chaque citoyen, il l'est a fortiori pour ceux qui détiennent des responsabilités collectives, politiques ou autres.
- 5) Informer à propos des partis et idéologies d'extrême droite, leur ôter le masque de la respectabilité et dénoncer leurs mensonges.
- 6) Enseigner l'histoire, éduquer à la tolérance, sensibiliser à la citoyenneté. Dans la famille, à l'école, dans la société.
- 7) Refuser la banalisation de l'extrême droite ou du discours raciste: réagir, s'exprimer publiquement, défendre ses opinions et affirmer ses valeurs, ne pas leur abandonner le terrain de l'expression.
- 8) Rappeler à chaque fois que c'est nécessaire qu'en Belgique le

- racisme n'est pas une opinion mais un délit puni par la Loi.
- 9) Soutenir l'action des associations et groupements de lutte contre le racisme et l'extrême droite ou, mieux, y participer.
  - 10) Commencer par changer nos propres comportements quotidiens.

### RÉFLEXION

- Que pensez-vous des solutions proposées? Sont-elles satisfaisantes?
- Au sein de votre école pourriez-vous envisager de faire un texte ou une charte visant à lutter contre les idées extrémistes?

Pour plus d'infos consultez par exemple le site Internet [www.extremedroite.be](http://www.extremedroite.be)

### OUTILS PÉDAGOGIQUES

- La campagne «Extrême droite, non merci! Pour que vive Bruxelles» a publié une brochure intitulée «*Du Blok à la brique. Expérience d'une campagne associative à Bruxelles*». Cette brochure a pour objectif d'apporter une contribution à l'élaboration d'une stratégie optimale de lutte contre les partis et les idées d'extrême droite. Elle se veut un outil pratique pour tous ceux qui cherchent le meilleur moyen de contrer la montée de l'idéologie d'extrême droite. Ce guide est disponible à la CNAPD, 90, rue du Vivier - 1050 Bruxelles - 02.640.52.62. Site internet: [www.extremedroitenonmerci.be](http://www.extremedroitenonmerci.be)
- «Un jour où l'autre, on pourrait tous être victime de l'extrême droite» est un outil pédagogique destiné à accompagner ceux qui, dans le cadre de leurs formations, désirent soulever ce brûlant sujet d'actualité.
- L'extrême droite envenime notre société depuis plus de vingt ans. Elle reste un véritable virus politique qui nous intoxique par une propagande qui stigmatise notamment les étrangers. Mais, l'extrême droite ne nous présente que le sommet de son iceberg!

Pour tenter d'apporter un éclairage sur l'extrême droite d'aujourd'hui en Belgique, le GSARA, en collaboration avec Résistances et le CPC (organisme d'éducation permanente du Mouvement ouvrier chrétien), vous présente un document audiovisuel qui dénonce son vrai visage. Afin de mieux comprendre et combattre l'extrême droite, des spécialistes de ce phénomène prennent la parole.

Pour plus d'infos:

<http://www.gsara.be/extreme%20droite%20un%20jour%20ou%20.htm>

### ACTIONS POSITIVES

«DES «ÉCOLES» POUR MIEUX CONNAÎTRE ET MIEUX COMBATTRE L'EXTRÊME DROITE»:

Dans tout combat, la formation militante est essentielle. C'est dans ce but que RésistanceS apporte son soutien aux «écoles d'automne» de la Ligue des droits de l'Homme (LDH). Consacrées à la lutte contre l'extrême droite et à l'action citoyenne, elles ont eu lieu en septembre 2005.

L'objectif est de donner les moyens à chacun(e) de devenir des citoyen(ne)s critiques et responsables. Permettre à chacun de «s'appropriier ses droits, pour en revendiquer la garantie et le respect pour soi et pour autrui, pour que nous puissions les acter dans notre vie de tous les jours, leur donner chair dans notre quotidien, et organiser notre vivre ensemble les uns avec les autres et non les uns contre – voire sans – les autres».

Pour plus d'infos: [www.resistances.be](http://www.resistances.be)

«ÉCOLE SANS RACISME»:

Le concept École Sans Racisme comporte sept caractéristiques :

- C'est une école sans discrimination ni racisme.
- On y dispense des informations correctes sur les immigrés, l'immigration et le racisme, de manière scientifique.
- La connaissance d'autres cultures est enseignée, non seule-

ment sur le plan cognitif, mais aussi pour réfuter le racisme au plan affectif.

- Les organisations et la propagande racistes sont interdites.
  - Pour tous les enseignants et les lycéens, on organise des initiatives communes sur le racisme et la société multiculturelle.
  - On s'affirme vers l'extérieur comme École Sans Racisme et on fait connaître ses options à la société.
  - Cette option est portée par une large majorité des lycéens, des enseignants et du personnel de direction.
- Pour plus d'info : <http://www.ecolesansracisme.be/>

### BIBLIOGRAPHIE

- *La droite aujourd'hui*, Jean-Yves Camus, Milan, coll. Les essentiels. 1997.
- *Connaître l'extrême droite pour mieux la combattre*, Pierre Larny, LDH. Dossiers et documents, juin 1997.

### FILMS

SUR LE FASCISME

#### Allemagne

*Les Damnés* Luchino Visconti 1968

*Méphisto* Istvan Szabo 1981

*Violence et Passion* Luchino Visconti 1974

#### Espagne

*Les Sept Jours de Janvier* Juan Antonio Bardem 1978

France

*Section spéciale* Costa-Gavras 1975

#### Grèce

*Le Voyage des comédiens* Théo Angelopoulos 1974

Z Costa-Gavras 1968

#### Italie

*Le Conformiste* Bernardo Bertolucci 1970

*L'Écran magique* Gianfranco Mingozzi 1982

*Le Jardin des Finzi-Contini* Vittorio De Sica 1971

*La Marche sur Rome* Dino Risi 1962

*1900* (2e partie) Bernardo Bertolucci 1977

*La Nuit de San Lorenzo* Vittorio et Paolo Taviani 1981

*La Stratégie de l'araignée* Bernardo Bertolucci 1969

*Une journée particulière* Ettore Scola 1977

### THEATRE

La pièce «Froid» de Lars Noren, mise en scène par Jean-François Noville, permet d'aborder le thème des groupes de jeunes influencés par les thèses nationalistes d'extrême droite. L'histoire se base sur un fait divers raciste qui a eu lieu en Suède. «Froid» montre la rencontre de trois jeunes un peu paumés, en manque de repères, avec un jeune coréen adopté dans une famille plus aisée. La violence est omniprésente, mais permet de s'interroger sur des questions essentielles, telles que:

- comment devient-on raciste?
- comment se créent les rapports de force dans un groupe?
- comment se définir, affirmer son identité?
- pourquoi les gens se rassemblent-ils en groupes, bandes ou partis autour de mots d'ordre racistes, nationalistes?
- les jeunes sont-ils plus violents?
- comment passe-t-on à l'acte violent?
- comment éviter de tels débordements?

Cette pièce, soutenue par Amnesty International, est un excellent outil pédagogique pour les enseignants souhaitant prolonger la réflexion sur toutes ces questions. Vous pouvez inviter la pièce à l'école, avec une animation et un débat pris en charge par les comédiens.

Pour tout renseignement: Théâtre National, Jacqueline Depermentier, 02/274 23 25 ou [j.depermentier@theatrenational.be](mailto:j.depermentier@theatrenational.be)

## I.6.2. L'EXTRÊME GAUCHE:

### COMMUNISME:

■ **Doctrine prônant l'abolition de la propriété privée au profit de la propriété collective, et, notamment, la collectivisation des moyens de production et la répartition des biens de consommation selon les besoins de chacun ; état correspondant de la société.** (voir: Le Petit Larousse 2005).

■ «Le Communisme – qu'il faut se garder de confondre avec 'Le Parti Communiste – est une doctrine sociale qui, basée sur l'abolition de la propriété individuelle et sur la mise en commun de tous les moyens de production et de tous les produits, tend à substituer au régime capitaliste actuel une forme de société égalitaire et fraternelle. Il y a deux sortes de communisme : le communisme autoritaire qui nécessite le maintien de l'État et des Institutions qui en procèdent et le communisme libertaire qui en implique la disparition». (Sébastien Faure, *art. «Communisme»*, Encyclopédie anarchiste, vol.1.)

■ Le Capitalisme: système économique et social fondé sur la propriété privée des moyens de production et d'échange. Le capitalisme se caractérise par la recherche du profit, l'initiative individuelle et la concurrence entre les entreprises. (Le Petit Larousse 2005).

### ORIGINES ET HISTOIRE DU COMMUNISME.

L'une des premières sociétés considérée comme communiste remonte à l'époque de Platon (4/5<sup>ème</sup> av. J.C). Cependant, le communisme s'inspire principalement des œuvres de Karl Marx et Friedrich Engels qui ont élaboré à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle une conception économique, politique et philosophique de l'État. Le marxisme propose alors une société sans classes. En ce sens le communisme est considéré comme l'antithèse du capitalisme, qui se base sur une économie de marché.

L'histoire du communisme est surtout marquée par la Révolution bolchévique de 1917 en Russie. L'État communiste instaure alors un parti unique et la distribution des biens à la population. Les leaders du communisme en Russie sont Lénine, Staline, Trotsky...

Très vite, le régime communiste soviétique instaure un contrôle social totalitaire, déportant les «ennemis du peuple» en Sibérie, pratiquant des réformes agraires brutales (la famine de 1933 en Ukraine, qui provoque plus de 7 millions de morts, est le résultat de cette politique), la torture et les exécutions d'opposants. Toute résistance ou tout comportement jugé nationaliste (et donc contraire au soviétisme) sera puni sévèrement. Les opposants, ou ceux considérés comme tels, sont souvent envoyés au «goulag», un ensemble de centres de détention pour prisonniers politiques, où les conditions de détention sont épouvantables.

Après la Seconde guerre mondiale, divers pays d'Europe centrale sont annexés à la sphère d'influence de l'URSS et doivent instaurer un régime communiste, sur le modèle de celui imposé par Moscou. À la fin des années 1980, Gorbatchev instaure des réformes politiques «la perestroïka» et la «glasnost» (transparence) ; mais malgré ces réformes, il ne peut

faire face à l'éclatement de l'URSS et des différentes républiques se déclarant indépendantes. En 1991, l'URSS n'existe plus et se voit remplacer par la CEI, la Communauté des États indépendants.

Le communisme s'est également propagé en Europe occidentale, comme en France avec le mouvement du PCF, l'Italie avec le PCI, mais il ne parviendra jamais à s'imposer durablement. Le communisme est encore appliqué dans beaucoup d'États totalitaires comme la Chine, la Corée du Nord, le Vietnam, le Laos, Cuba...

### LE LIVRE NOIR DU COMMUNISME

Cet ouvrage dirigé par Stéphane Courtois a suscité beaucoup de polémiques, particulièrement en ce qui concerne son interprétation du communisme. Trois idées sont véhiculées dans ce livre:

■ Le communisme est d'essence criminelle. Le communisme a engendré plus de 100 millions de victimes, dont 20 millions en URSS.

■ Cet instinct criminel est «génétique» (il est au cœur de l'idéologie communiste), on le retrouve dans la Révolution d'Octobre de 1917, dans les idées de Lénine et Trotsky...

■ Communisme et nazisme sont comparables et identiques.

Cet ouvrage rassemble un grand nombre d'articles détaillant les différentes expériences communistes et leurs conséquences en termes de discriminations ou de violences. Il est toutefois contesté par certains qui n'acceptent pas la comparaison avec le nazisme, qui est par nature raciste et criminel, contrairement au communisme, selon eux.



Rassemblement de condamnés à mort dans la province du Yunnan  
© Xinhua/Franck Spoone

### L'EXTRÊME GAUCHE AUJOURD'HUI.

Le communisme est toujours présent aujourd'hui. Les partis politiques communistes sont à gauche de la social-démocratie. Trois principaux courants communistes existent:

Les partis trotskistes de la IV<sup>e</sup> Internationale.

Les organisations maoïstes qui se réclament du marxisme-léninisme.

Les organisations qui se réclament du communisme-ouvrier. D'autres courants peuvent être ajoutés comme le bordiguisme, le luxembourgeois, guevarisme...

### EXEMPLE D'ÉTATS COMMUNISTES :

Nous ne reprendrons ici que quelques exemples de pays encore qualifiés de communistes. Encore une fois, soulignons qu'Amnesty n'a pas de position sur l'idéologie communiste en elle-même mais dénonce les violations commises dans tous les pays, quelque soit l'idéologie ou le régime en place.

#### 1) LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE.

Le gouvernement communiste chinois se livre toujours aujourd'hui à des pratiques violentes à l'encontre des opposants et des minorités. Parmi les groupes opprimés par le gouvernement figurent le mouvement spirituel Fa Lun Gong, les groupes chrétiens non reconnus par l'État, et les «séparatistes» et les «extrémistes religieux» du Xinjiang et du Tibet.

Les peines de mort sont toujours appliquées à ceux qui s'opposent aux autorités et la discrimination envers les femmes se pratique toujours sans retenue. Quant à la répression dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, elle est justifiée par les autorités qui estiment devoir combattre des groupes terroristes séparatistes; la région du Tibet, largement colonisée par les Chinois, subit le même sort et doit se conformer au modèle socio-culturel imposé par Pékin.

#### 2) LA CHINE COMMUNISTE: UN BREF HISTORIQUE

Après plusieurs années de guerre civile, Mao proclame en 1949 la naissance de la République Populaire de Chine. Deux réformes vont rester gravées dans les pages noires de l'histoire du pays: la collectivisation agraire, très brutale (surnommée «Grand Bond en avant») à partir de 1958, et la Révolution culturelle qui a dégénéré en véritable guerre civile et durant laquelle des milliers de personnes furent mises au ban de la société car considérées comme en dehors de la ligne du parti communiste.

Après la mort de Mao en 1976, le nouvel homme fort du pays est Deng Xiaoping. Il fait accepter au Parti son programme de modernisation économique. La Chine s'est ouverte sur le monde au niveau économique, sans pour autant adopter de réformes sur le plan politique: les partis et les syndicats indépendants continuent à être interdits, tandis que les prisons sont toujours remplies d'opposants. En 1989, le pouvoir envoie des chars pour écraser les étudiants qui s'étaient rassemblés sur la place Tiananmen, à Pékin, pour réclamer des changements politiques en faveur de la démocratie. Les victimes se comptent par centaines. La Chine détient aussi le triste record mondial d'exécutions faisant suite à des procès inéquitables. La peine de mort s'applique à de plus en plus de délits dont la corruption, etc... Les prisons chinoises n'ont rien à envier au goulag soviétique. Tortures et mauvais traitements y sont courants. La «rééducation par le travail» est aussi utilisée pour «mater» les opposants ou ceux qui jugés comme tels.

Le pouvoir chinois a tenté de détruire les particularités religieuses et culturelles d'un grand nombre de régions, comme au Tibet où les autorités ont importé des populations d'autres régions non bouddhistes. Mais bien plus que le Tibet, où des contacts ont été renoués avec le dalaï-lama, la province ouïghoure musulmane du Xinjiang est étroitement surveillée par le pouvoir, sous prétexte de lutter contre les aspirations indépendantistes et l'intégrisme musulman. La Chine, le pays le plus peuplé du monde, est aujourd'hui aussi le plus grand pays communiste au monde, même si dans les faits il pratique aujourd'hui une économie de marché.

#### 3) LE VIETNAM

Vous connaissez peut-être le Vietnam à cause de la guerre et de la tragédie des boat-people, ces réfugiés cherchant par tous les moyens à fuir la guerre sur des embarcations de fortune. Après huit années de guerre contre le régime colonial, conclues par la défaite militaire française et les accords de Genève, le pays a été coupé en deux: le Nord Vietnam, sous

contrôle communiste et le Sud Vietnam où les Américains prirent le relais des Français dans la lutte anticommuniste. Une guerre civile fut déclenchée en 1960 au Sud. En 1965, les troupes américaines débarquent. En tout, 3,1 millions d'Américains combattent au Vietnam. Les Accords de Paris, signés en 1973, porteront sur un cessez-le-feu immédiat et le retrait total des Américains. Cette guerre a fait plus d'un million de morts, cinq millions de blessés et mutilés vietnamiens, et dévasté des millions d'hectares de terres et forêts. Deux ans plus tard le Nord envahit le Sud et y installe un régime communiste.

Les autorités continuent à mettre les opposants en prison pour délit d'opinion. Les libertés d'opinion, d'association et de religion sont complètement niées au Vietnam. Des mesures énergiques sont régulièrement prises contre les minorités ethniques et les dissidents religieux ou politiques. Le gouvernement s'oppose à la venue d'observateurs indépendants et dénonce toute critique venant de l'extérieur comme une ingérence inadmissible. En avril 2004, les Montagnards –une minorité vivant dans la région des hauts plateaux du centre du Viêt-Nam-, ont manifesté contre la confiscation des forêts de leurs ancêtres. Ils demandaient aussi la liberté de culte (beaucoup sont protestants) et le droit de faire des études dans leur langue maternelle. Huit manifestants ont été tués au cours des troubles et des centaines d'autres ont été blessés. Les autorités ont ensuite imposé un contrôle très strict des communications avec la région. D'autres minorités ethniques sont également opprimées par les autorités.

#### 4) LA RÉPUBLIQUE DE CUBA.

Cuba se livre à des injustices et des violences, principalement à l'encontre des opposants politiques. En 2004, on comptait au moins 70 prisonniers d'opinion. La liberté d'expression n'est pas encore tolérée à Cuba: les journaux indépendants comme les partis d'opposition sont strictement contrôlés. Le multipartisme n'est toujours pas à l'ordre du jour: lors du 4<sup>e</sup> congrès du PC (1991), Fidel Castro l'a décrit comme une «multicochonnerie». La liberté de déplacement est également niée: les opposants et leurs proches ne peuvent se déplacer à l'étranger. Enfin, les homosexuels y sont souvent victimes de discriminations.



Des militants cubains remettent la pétition concernant le projet Varela à l'Assemblée Nationale, à La Havane. Cette pétition demande l'organisation d'un référendum sur les questions telles que l'amnistie des prisonniers politiques et le droit à la libre entreprise. ©AP

Il faut préciser que l'embargo américain et les mesures qui en découlent ont des effets négatifs sur l'ensemble des droits humains à Cuba. Les droits économiques et sociaux, comme le droit à la santé ou à l'éducation, y sont souvent mieux respectés que dans certains pays capitalistes.

#### 5) LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE DU NORD.

Ce pays est souvent décrit comme le dernier bastion staliniste au monde. Il a connu plusieurs périodes de famine, provoquées par une politique désastreuse sur le plan économique. Les observateurs indépendants sont très rarement acceptés dans le pays, ce qui fait que les informations qu'on en reçoit sont souvent parcellaires.

La commission des droits de l'Homme des Nations Unies a dénoncé les violences perpétrées envers les opposants et les minorités du pays. Les enfants sont obligés d'apprendre à se servir d'une arme dans le cadre scolaire. Le parti politique unique contrôle la liberté d'expression et les médias. Comme en Chine, les injustices et les violences sont infligées à toute la population.

#### CONCLUSION.

La plupart des régimes communistes ont restreint très fortement la liberté d'expression et d'association. Ils exercent une grande violence et un contrôle très strict envers les minorités et les opposants. Il faut souligner les points communs que peuvent avoir tous ces régimes: la propagande y occupe une place importante, impliquant un contrôle des masses; le rôle central du chef est prépondérant; la présence d'un parti unique interdit toute contestation politique. Cependant, on peut dire que le passage du communisme à une économie de marché ne se fait pas sans problèmes.

Les pays post-communistes de l'Europe orientale, dont certains sont devenus membres de l'Union Européenne, resteront toujours marqués par la violence communiste... Mais ils doivent aussi faire face à présent aux maux du capitalisme: chômage, creusement des écarts de richesse entre les classes sociales, individualisme, disparition de certains acquis sociaux (accès à la santé, éducation, logement, chauffage...).

# DEUXIÈME PARTIE: LES GROUPES VICTIMES DE DISCRIMINATIONS

En Afghanistan, une femme est battue parce qu'elle marche seule dans la rue. Au Brésil, un homosexuel faisant campagne sur le thème des rapports sexuels sans risque est passé à tabac par la police. Dans les Émirats arabes unis, un homme ayant épousé une femme de confession différente de la sienne est condamné à une peine d'emprisonnement assortie d'une peine de flagellation. Aux États-Unis, un jeune Noir est abattu par des policiers lorsqu'il roulait à bicyclette. Une musulmane bosniaque est violée par des soldats serbes. En Belgique, un adolescent s'est fait injurier à l'école par un élève qui pense que les Arabes sont tous responsables des attentats de New York...

Ces exemples de violations de droits humains montre qu'elles ont été commises dans différentes régions du monde, envers des groupes différents (les femmes, les homosexuels, les Noirs, les musulmans) par des acteurs différents (une personne privée, la police, la justice, l'armée), mais ils ont aussi un point commun: la discrimination.

#### GLOSSAIRE

Discrimination: Comportement qui mésestime un groupe ou une personne du groupe, le marginalise, l'évite, l'humilie, le boycotte, le menace en raison de sa race, sa couleur sa conviction religieuse, son sexe, son orientation sexuelle ou toute autre caractéristique.

Discriminer: distinguer, séparer.

Discriminatoire: qui tend à distinguer un groupe humain des autres.

#### *Petit Robert*

L'article 2 de la Déclaration des droits de l'Homme explique que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans son texte, «sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation».

Le droit de jouir des droits humains sans discrimination fait partie des principes les plus fondamentaux qui sous-tendent le droit international. Ce droit figure dans presque tous les grands instruments de défense des droits humains. Pourtant, un grand nombre de personnes n'a pas accès à ce droit en raison des préjugés existant contre certains éléments qui les caractérisent: origine raciale, religion ou sexe.

En effet, la discrimination est la cause première des violations des droits humains. Elle peut revêtir de nombreuses formes. Quelle que soit la région concernée, des conflits sociaux, économiques, politiques, ethniques ou religieux ont conduit au génocide ou au massacre à grande échelle de personnes qui ne sont visées qu'en raison de ce qu'elles sont. Les liens de solidarité et de communauté sont rompus en fonction de clivages identitaires. Le thème de la différence est exploité pour favoriser les divisions et la haine. Les différences, qui devraient